Repositionnement de l’ex-maison de quartier de La Ravinière à Osny

Franck Vallérugo, Professeur titulaire de la Chaire d’Economie urbaine de l’ESSEC

Alain Bourdin, Sociologue et urbaniste, Professeur à l'École d'Urbanisme de Paris

Livrable final

6 juin 2024

Calendrier

Phases de travail

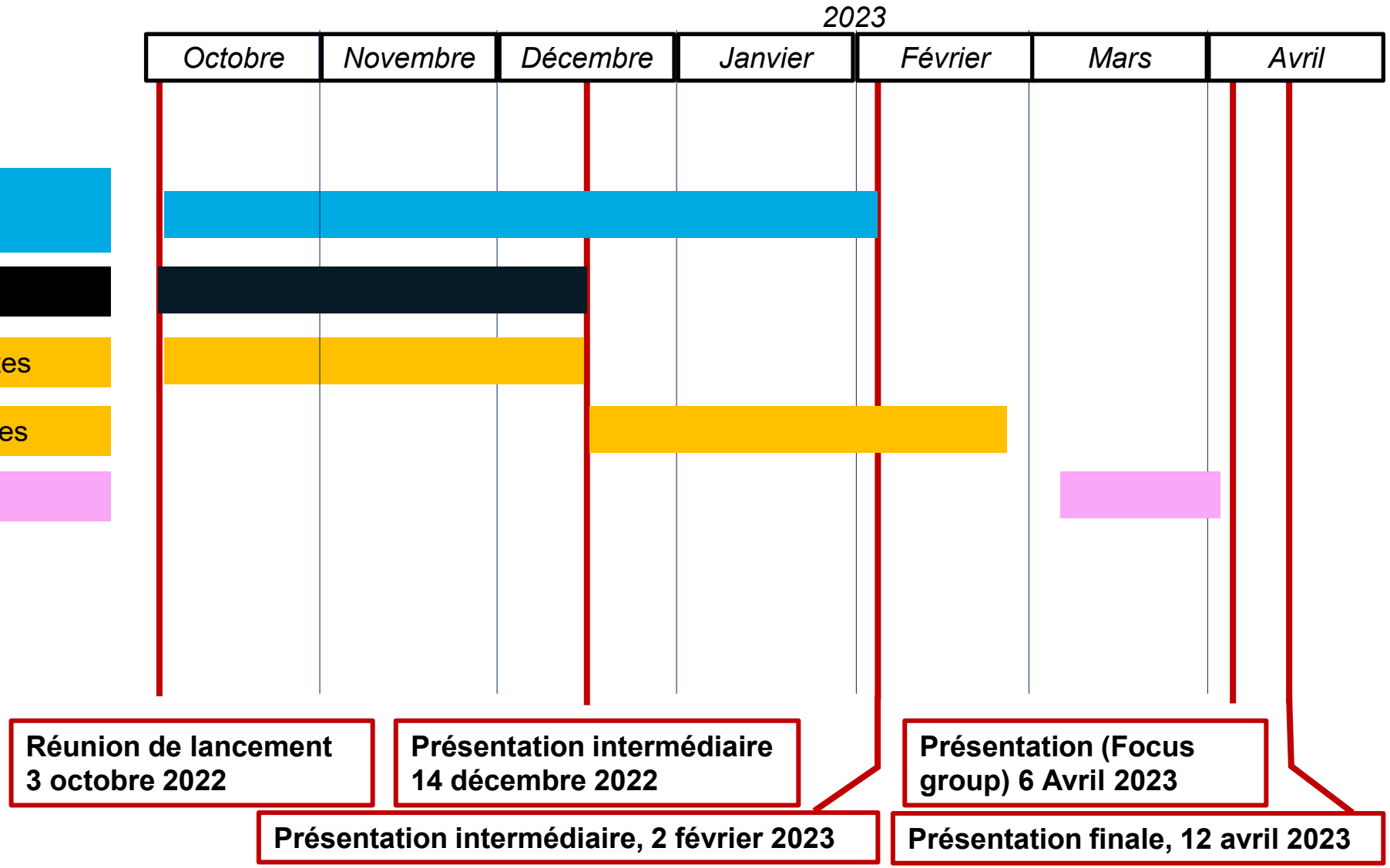
Recherche documentaire
Diagnostic territorial (quantitatif)

Benchmark

Phase 1 : Entretiens parties prenantes

Phase 2 : Entretiens complémentaires

Focus Groupes(mars 2023)



Objectifs de l’étude et contenu de la commande

Repositionnement de la Maison de quartier de La Ravinière

4 questions directrices

- Analyse géographique : quelle organisation géographique de l’offre de services sociaux ?
- Analyse organisationnelle : quelle gouvernance ?
- Analyse fonctionnelle : quelle offre de services sociaux sur le territoire de La Ravinière?
- Analyse structurelle : quelle forme juridique pour le nouvel établissement ?

Sommaire

1) Diagnostic territorial Osny | Le Moulinard | La Ravinière | Osny Centre

2) Entretiens (octobre 2022 – février 2023)

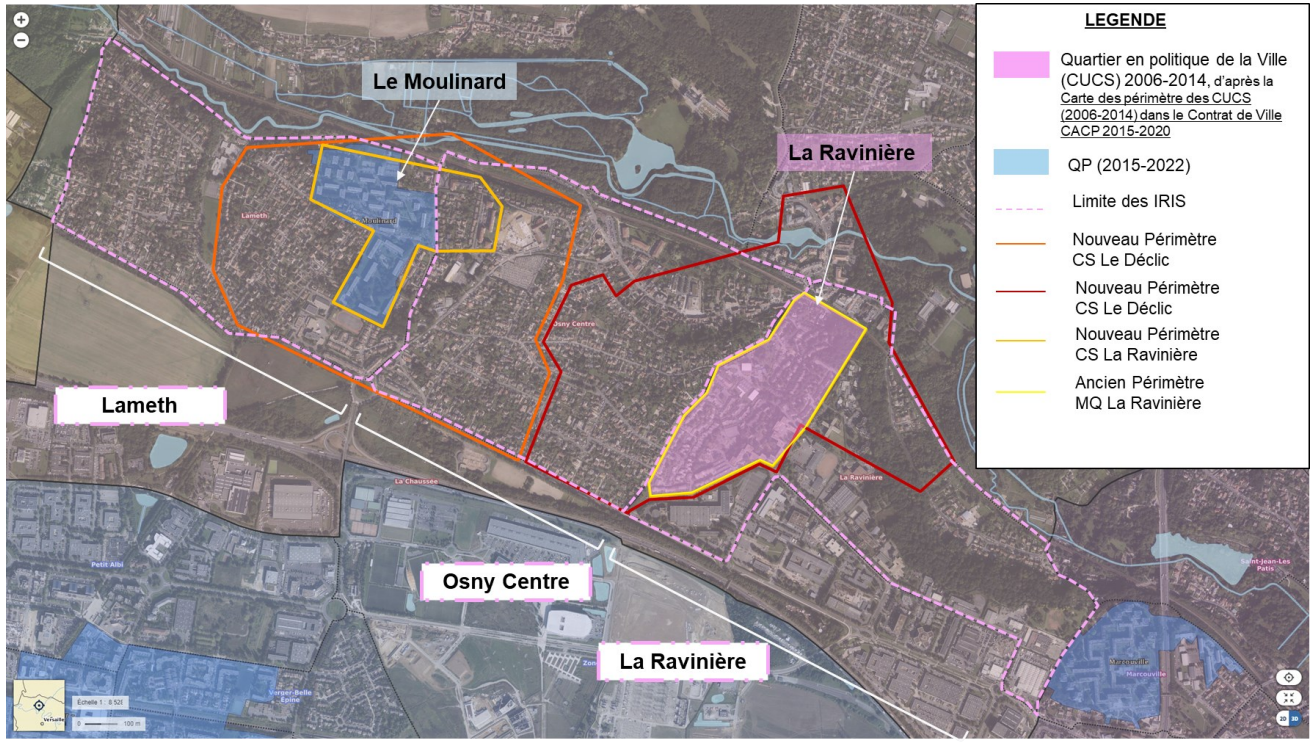
3) Focus Groupes : méthodologie et principaux enseignements

4) Recommandations et *Scenarii* de repositionnement de la Maison de quartier La Ravinière

Annexes

Méthodologie : choix des périmètres des indicateurs quantitatifs (INSEE)

Géographie des périmètres des anciens et nouveaux CS, des IRIS, des quartiers prioritaires et anciennement prioritaires.



Source : Réalisation ESSEC, à partir de Géoportail, Carte des périmètres des CS Projet social Le Déclic, Carte des CUCS 2006-2014, Carte des QP 2015-2022

Le périmètre d'intervention du CS La Ravinière recoupe la partie est de l'Iris Osny centre et la partie Ouest de l'Iris La Ravinière

Le périmètre d'intervention du CS Le Déclic recoupe la partie Ouest de l'Iris Osny centre et la partie Est de l'Iris La Meth

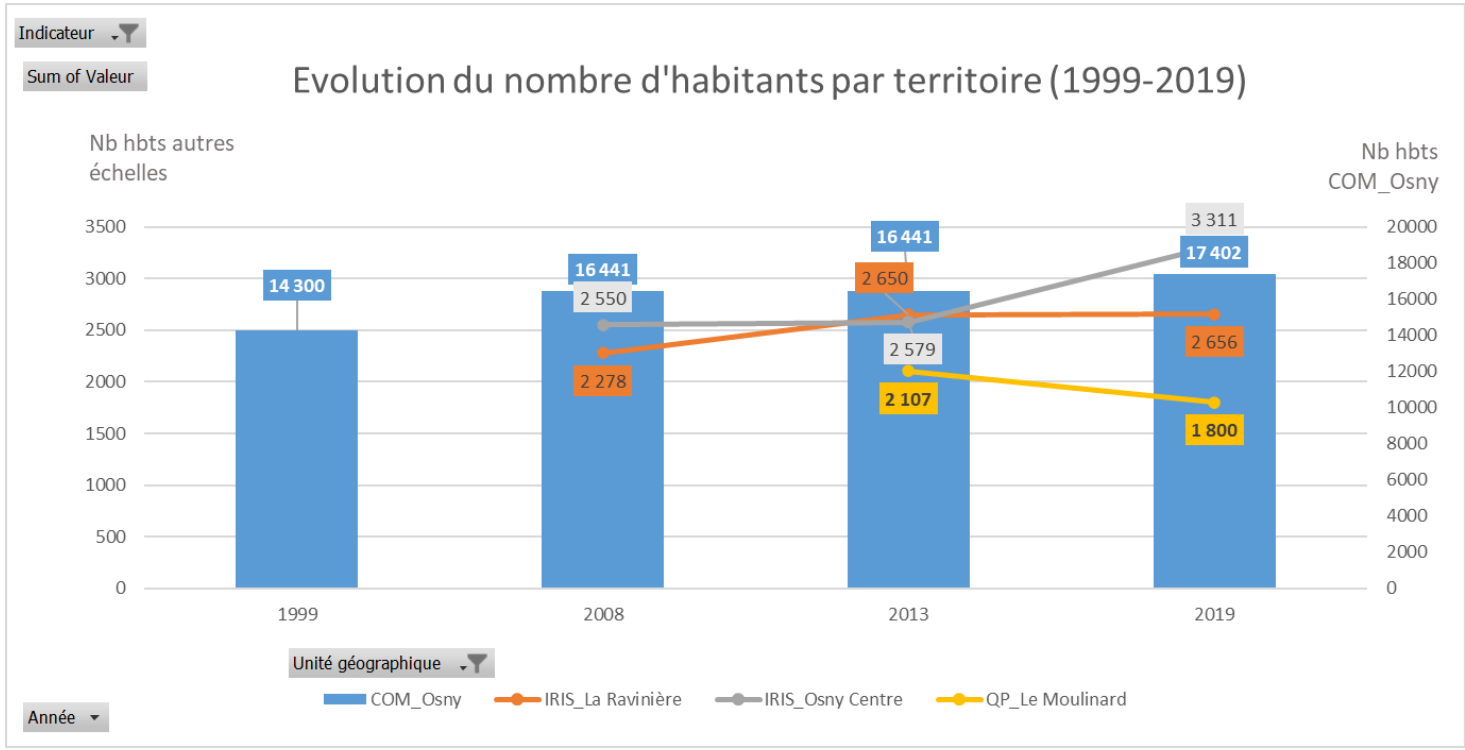
- Pas de données quantitatives aux périmètres fonctionnels du CS La Ravinière et du CS Le Déclic
- Approximation par les données de l'IRIS La Ravinière et données Val d'Oise Habitat (Terrasses de la Ravinière – en cours de traitement/anonymisation) (en cours)
- Données Quartier Prioritaire Le Moulinard (QP) sauf si absence de données, approximation par IRIS La Meth (même méthode qu'utilisée dans le diagnostic du projet Social)
- Approximation espace central par l'IRIS Osny Centre
- Données VOH vérification hypothèse de l'existence des sous-ensembles dans les IRIS

Liste des indicateurs et objectifs

Indicateur	Objectif	LR	QP	OC	Osny	Source
Indicateurs démographiques (1 et (2) Evolution population / classes d'âges /	Évaluer le volume de demande potentielle (future?) de services des centres sociaux Déterminer mutualisation de services possible (en fonction des profils territoriaux)	x	x	x	x	INSEE Base de données communales, infra-communales (2019) D'après le recensement de population 2018, 2012, 2007, 1999 Données QPV 2020 et 2021, selon date de d'évaluation ou de production des données (pour avoir les données comparables aux autres échelles, datant de 2019).
Indicateurs structure des ménages (1) et (2) Nombre de ménages 1 personne Nombre de ménage 6 et + personnes Familles monoparentales	Évaluer le volume et type de demande future des services des centres sociaux	x	x	X	x	
(Non obtenu) *Indicateurs CAF : RSA, Allocations familiales*	*Evaluer le volume de la demande (services de CAF redirigeant les publics vers les centres d'action sociale et CS)*				*x*	
Indicateurs Logement : Locataire/propriétaire, Part des maison/appartement, taux de suroccupation	Approximer /évaluer le niveau de vie, profil socio-culturel Besoin d'espace de vie extérieur au foyer	x	x	X	x	
Indicateurs d'ancienneté des ménages sur le territoire	Evaluer le turnover sur le territoire	x	x	X	x	
Indicateurs de Revenu disponible et déclaré : revenu disponible médian, taux de pauvreté (60%) Rapport interdécile (D1/D9) Composition revenu disponible	Evaluer besoin en services sociaux et capacités de participation financière	x	x	X	x	
Indicateur Activité : Taux d'emploi (plutôt que DEFM, en raison de l'indisponibilité des DEFM à l'échelle QP)	Evaluer/ approcher le besoin de services d'accès à l'emploi	x	x	x	x	
Indicateur Activité : Actifs occupé dans la commune de résidence	Evaluer l'attente de services sur la commune (et lieux de consommation de services aux enfants pour les parents)	x	x	x	x	

Indicateurs démographiques (1)

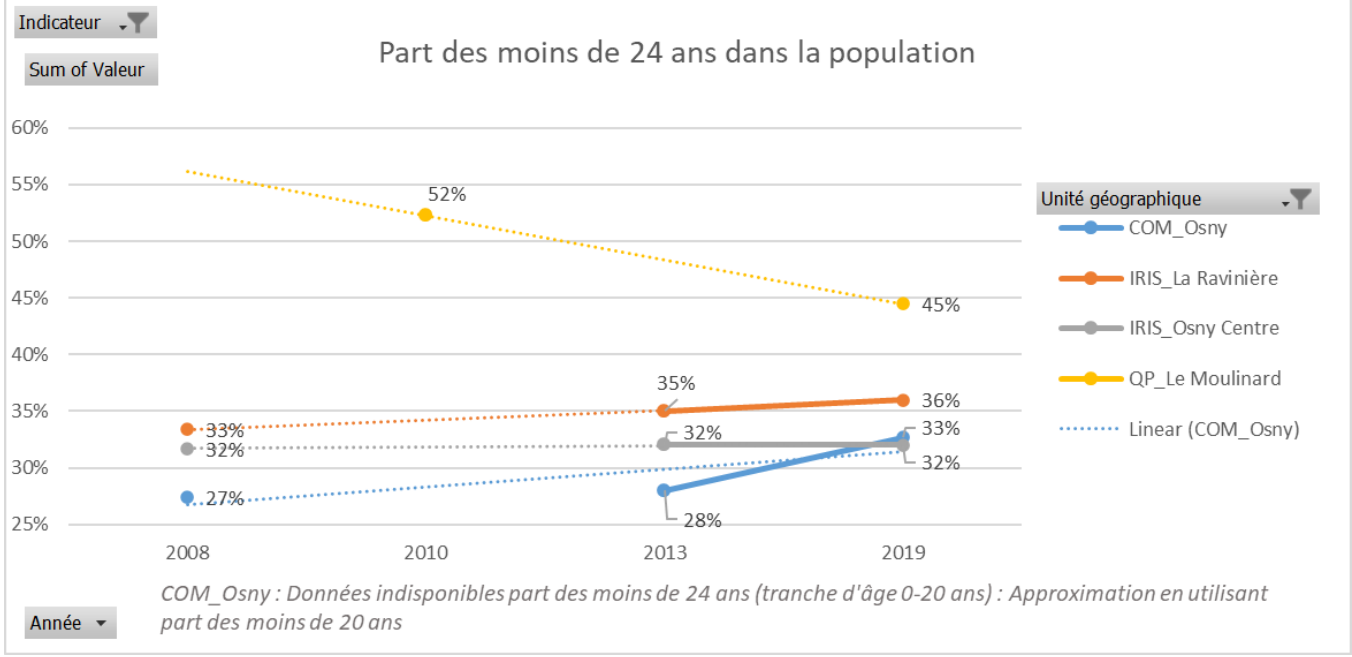
- **Le dynamisme démographique osnyssois est inégalement porté par les différents perimètres analysés**
- La commune d'Osny connait un taux de croissance de la population annuel supérieur à la moyenne des communes françaises, (France : +0,4% par an sur la période 2013-2019), mais légèrement inférieur à celui de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (+1,1%, 2013-2019)
- Cette augmentation est notamment portée par Osny Centre (+4,4% par an entre 2013-2019) alors que l'IRIS de La Ravinière expérimente une très faible croissance (+0,05% par an), er que le Quartier Prioritaire du Moulinard expérimente une baisse de population (-3,4% par an entre 2013-2019).

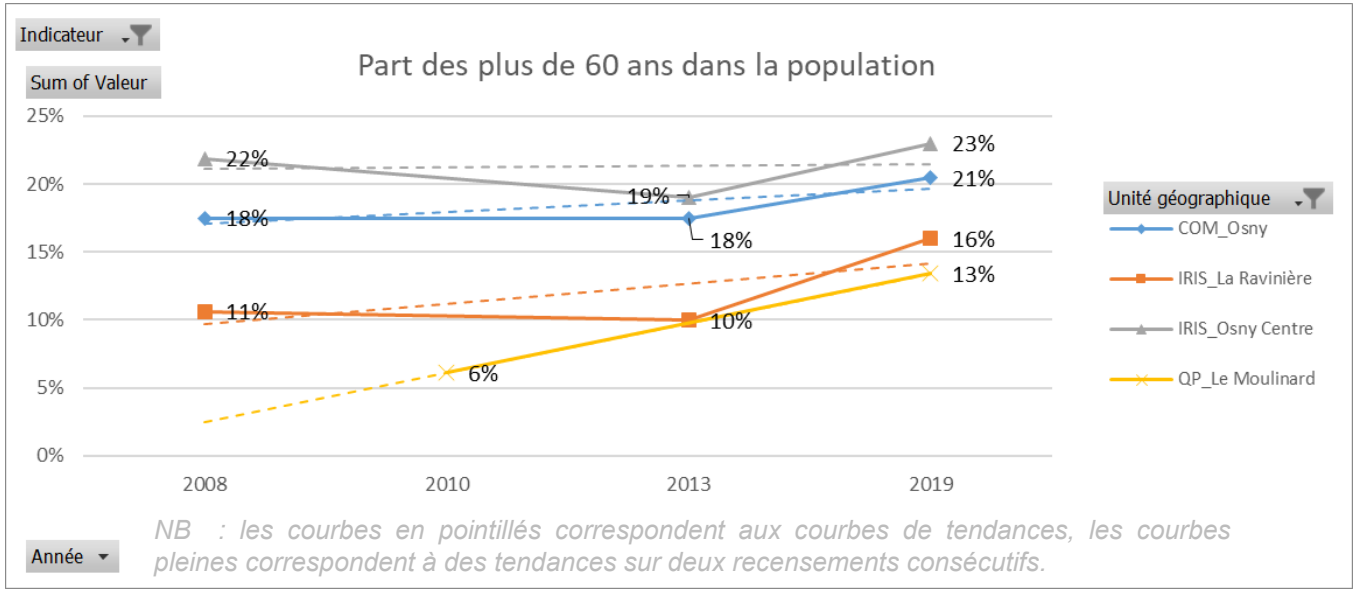


Unité géographique	1999	2008	2013	2019	TCAM 2008-2019	TCAM 2013-2019
Commune d'Osny	14 300	15 996	16 441	17 402	0,7%	1,1%
IRIS La Ravinière		2 362	2 650	2 656	0,9%	**0,05%**
IRIS Osny Centre		2 544	2 579	3 311	1,9%	**4,4%**
QP Le Moulinard			2 107	1 800	-	**-3,4%**
CA Cergy Pontoise			199 938	212 398	-	1,2%

Indicateurs démographiques (2)

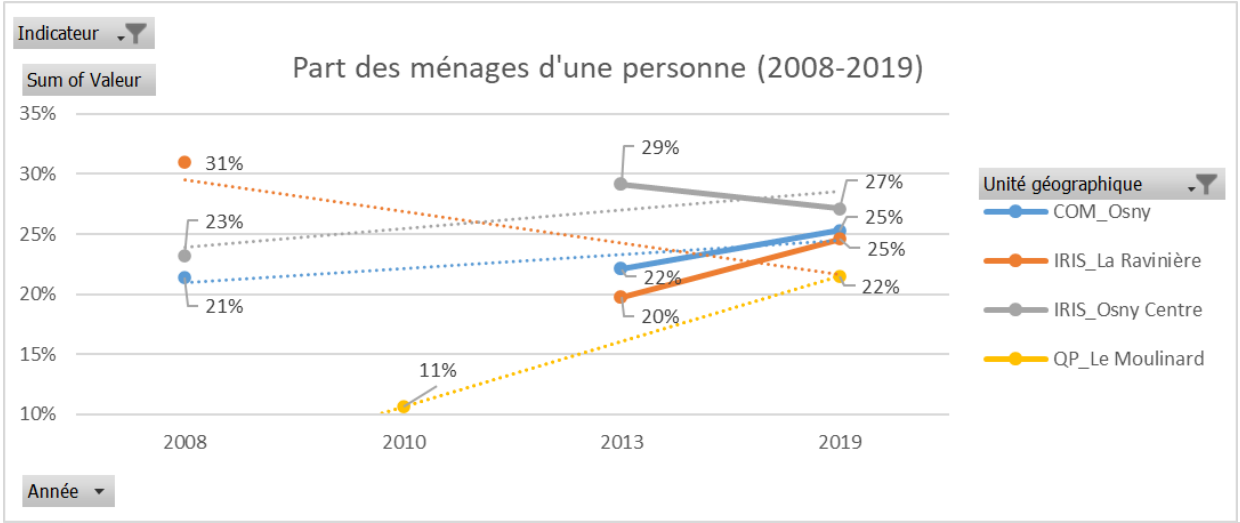
- **La commune d'Osny connait une augmentation concomitante de la part des moins de 20 ans, et de celle des 60 ans et +** (54% de la population en 2019)
- La part des 60 ans et + va croissante sur la période 2008-2019 sur les 4 périmètres analysés, marquée par une inflexion en 2013.
- 3 périmètres sur 4 (à l'exception du Quartier prioritaire du Moulinard) connaissent une augmentation de la part moins de 24 ans sur la période 2008-2019, et particulièrement entre 2013-2019
- Le Quartier du Moulinard connait une transition démographique, d'une population à jeune (52% de la population a moins de 24 ans en 2010) vers un nouvel équilibre. On observe un vieillissement de la population dans le Quartier Prioritaire du Moulinard (-7% des moins de 24 ans entre 2010-2019 ; +7% part des 60 ans et +).
- La stabilité démographique de La Ravinière est marquée par un vieillissement des populations : le taux de croissance des 60 et + est égal au double de celui des moins de 24 ans sur al même période (respectivement (+6% 2013-2019 et +3% 2008-2019).
- La croissance démographique dans l'IRIS Osny Centre est portée par les 60 ans et + : elle suit une légère tendance haussière (+1%) sur cette même période, marquée par un creux en 2013 (-3% entre 2008-2013 ; +4% entre 2013-2019). La part des moins de 24 est stable (32% entre 2008-2019).

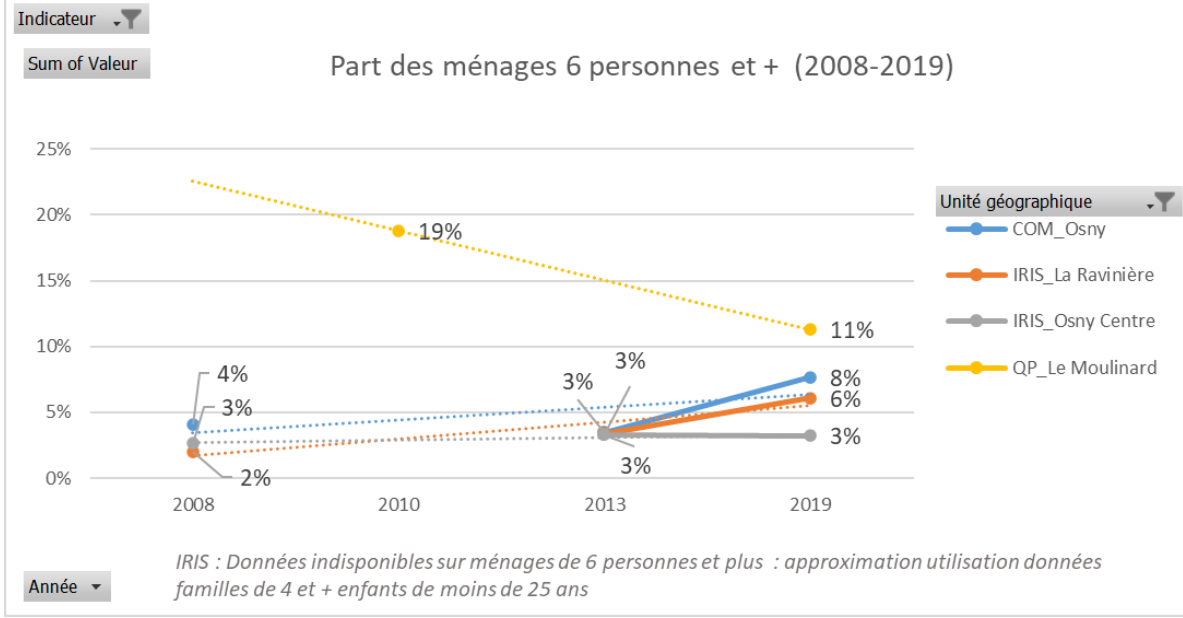




Indicateur Structure des ménages (1)

- **Les ménages d'une personne représentent un quart des ménages d'Osny en 2019**. La commune connait une augmentation de la part des ménages d'une personne sur toute la période (+4% 2008-2019) parallèlement à l'augmentation croissante des ménages de 6 personnes et + (stable entre 2008-2013 ; +5% entre 2013-2019), qui représentent une part plus faible dans le stock total, avec 8 % des ménages comprenant 6 personnes et plus en 2019.
- Cette augmentation des ménages d'une personne est notamment portée par le Quartier Prioritaire du Moulinard et l'IRIS La Ravinière (respectivement +10% 2010-2019 et +5% 2013-2019).
- L'augmentation des ménages de 6 pers et + est portée par les IRIS de La Ravinière (+4% 2008-2019) et d'Osny Centre (part stable sur 2008-2019).
- L'IRIS Osny Centre voit la part des ménages d'une personne diminuer à court terme seulement (-2% entre 2013-2019, mais tendance haussière des ménages d'une personne sur la période 2008-2019)
- L'IRIS de la Ravinière se caractérise par une diminution de la part des ménages d'une personne (-6% 2008-2019) mais une inflexion à la hausse à partir de 2013 (+5% 2013-2019). La part des familles de 4 enfants et plus augmente de manière croissante jusqu'en fin de période (+1% 2008-2013 puis +3% 2013-2018)
- Animé d'une dynamique de vieillissement démographique, le Quartier du Moulinard se distingue des autres territoires par les taux particulièrement élevés des deux tailles de ménages. On y observe une forte hausse des ménages d'une personne et plus ainsi qu'une forte baisse des familles de 6 personnes et +.

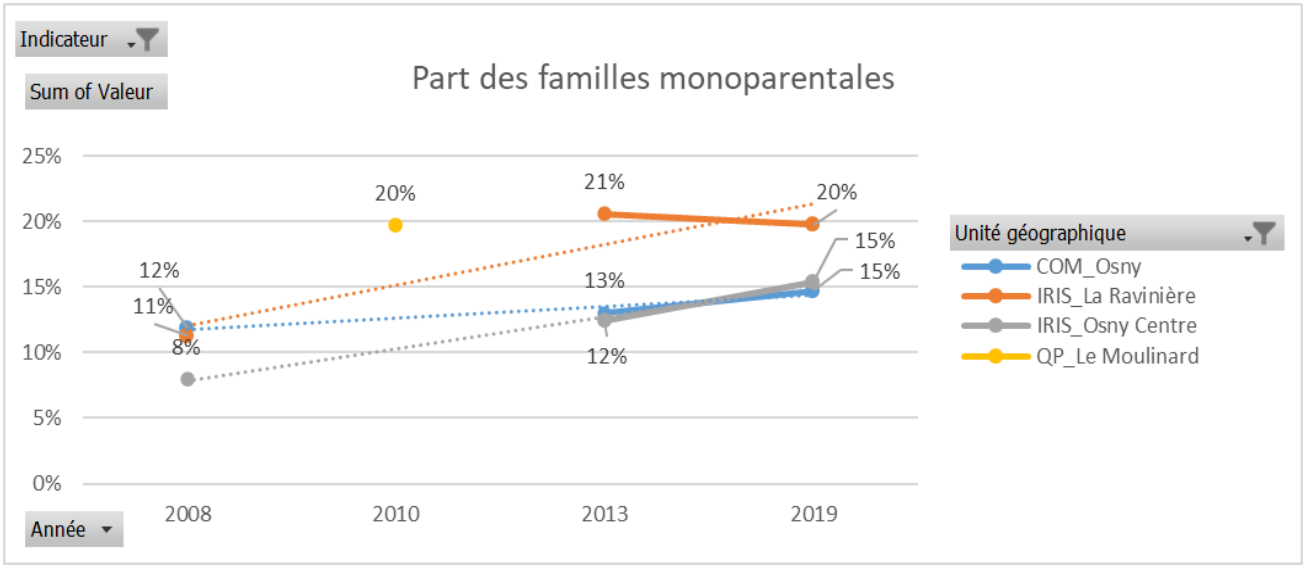




NB : les courbe en pointillés correspondent aux courbes de tendances, les courbes pleines correspondent à des tendances sur deux recensements consécutifs.

Indicateur Structure des ménages (2)

- **15% des familles de la commune d'Osny sont des familles monoparentales en 2019**. La commune connait une croissance soutenue de la part des familles monoparentales sur la période 2008-2019 (+2,8% entre 2008-2019). Cette évolution est inégalement portée par les périmètres analysés.
- L'IRIS La Ravinière connait une plus forte croissance de la part des familles monoparentales que la moyenne communale sur la période 2008-2013, mais elle s'inverse sur la seconde partie de la période, 2013-2019 (-0,8 points). C'est le seul périmètre dont le nombre total de familles diminue sur cette seconde partie de la période (-18 familles 2013-2019) ainsi que le nombre de familles monoparentales (-11 familles, 2013-2019). Néanmoins, l'IRIS La Ravinière présente le plus haut taux de familles monoparentales parmi les périmètres analysés (Une famille sur 5 en 2019)
- Partant d'un niveau initial bas (8% 2008), on observe un rattrapage dans l'IRIS d'Osny Centre. Ce territoire présente une augmentation plus importante que la moyenne communale de la part des familles monoparentales sur les deux périodes considérées (2008-2019 et 2013-2019), et rejoint la moyenne communale en 2019. Le nombre de familles monoparentales y a presque triplé sur la période 2008-2019.
- Les données sur le nombre de familles et ou nombre de familles monoparentales ne sont pas disponibles pour l'échelle du Quartier prioritaire (Fiches QP, démographie). Seul le taux indiqué est renseigné dans les estimations démographiques datant de 2010 produites à l'échelle des QP de 2015.



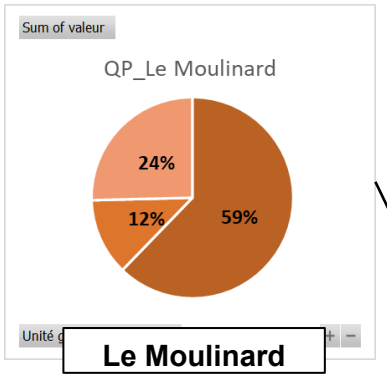
	Part des familles monoparentales (total familles)					
Unité géographique	2008	2010	2013	2019	TC FM 08-19	TC FM 13-19
COM_Osny	11,9%	*NA*	13,0%	15%	2,8	1,7
IRIS_La Ravinière	11,3%	*NA*	20,6%	20%	8,5	-0,8
IRIS_Osny Centre	8,0%	*NA*	12,4%	15%	7,5	3,0
*QP_Le Moulinard		19,7%				

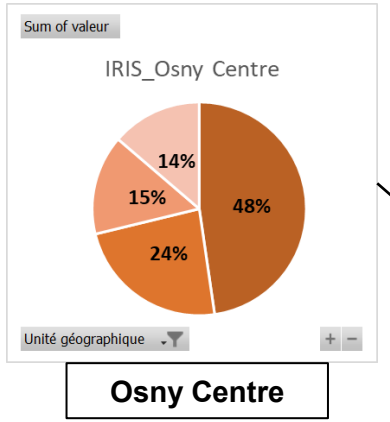
	Nombre de familles monoparentales			Nombre de familles		
Unité géographique	2008	2013	2019	2008	2013	2019
COM_Osny	496	557	666	4 170	4 285	4 524
IRIS_La Ravinière	61	134	123	541	651	623
IRIS_Osny Centre	59	91	144	742	734	934
*QP_Le Moulinard			162			

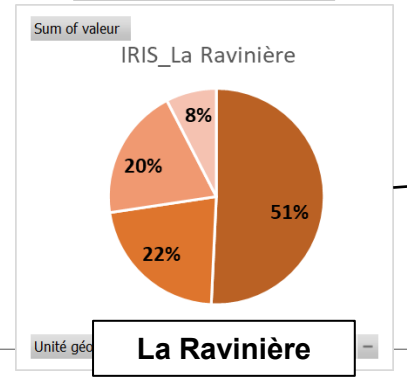
**Absence de données sur nombre de familles et nombre de familles monoparentales pour le QP_Le Moulinard*

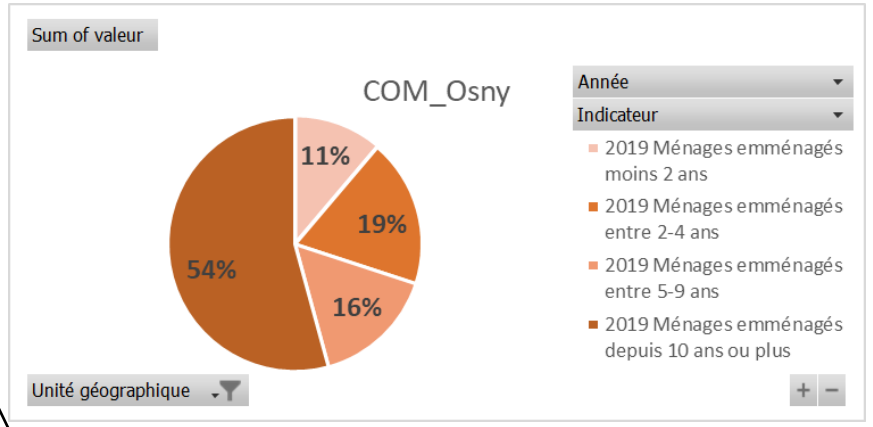
Indicateur Ancienneté des ménages

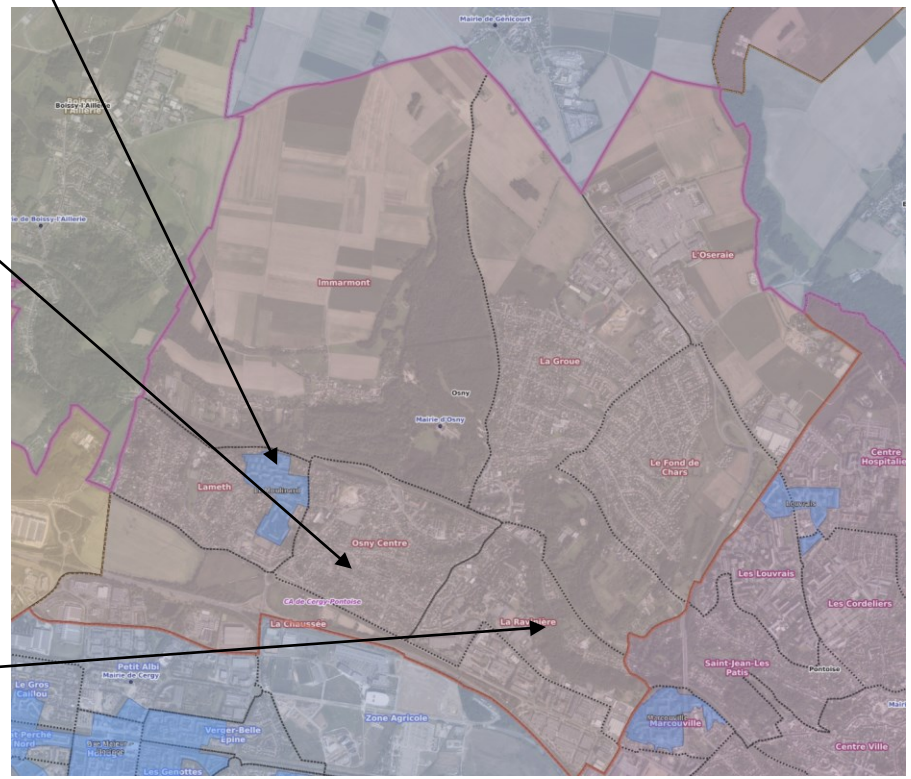
- **34% des ménages d'Osny sont résidents depuis 2 à 9 ans,** contre 39% dans l'IRIS d'Osny Centre et 36% au Moulinard.
- **42% des ménages correspondent à cette catégorie dans l'IRIS de La Ravinière**. Cependant, **la part des résidents depuis plus de 10 ans est inférieure à la moyenne de communale,** et à celle du Quartier Prioritaire du Moulinard. La population de l'IRIS de La Ravinière est moins anciennement implantée dans ce territoire par comparaison à Osny, au Quartier Prioritaire du Moulinard, mais plus anciennement ancrées que l'IRIS Osny Centre.











Indicateurs Activité (1)

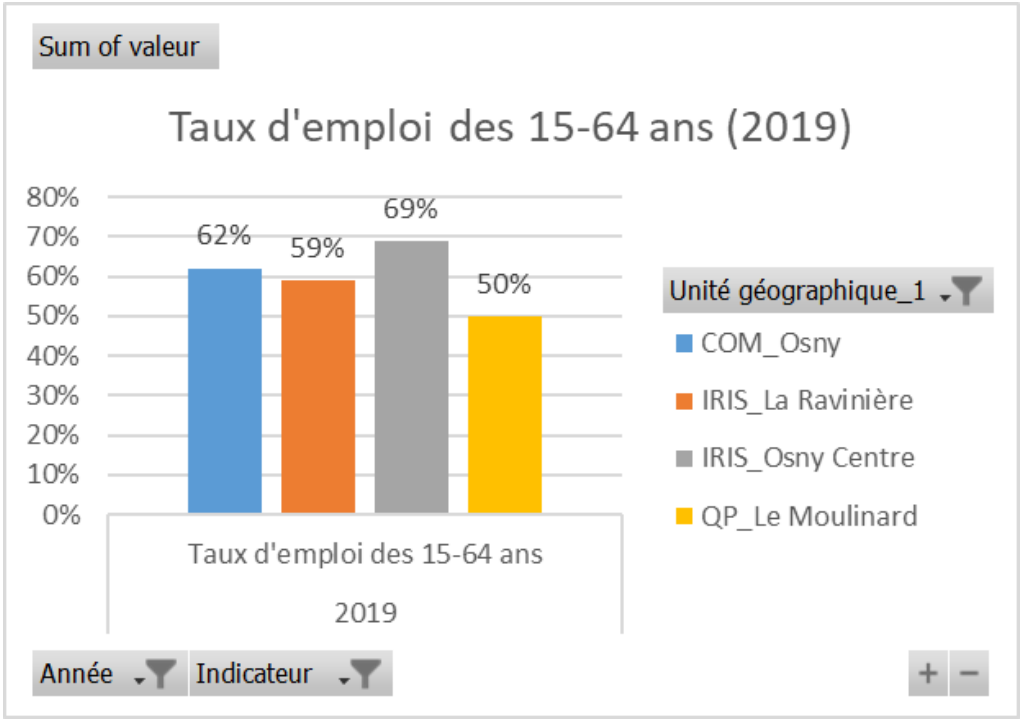
- **Près d'un actif occupé sur 5 résidant à Osny travaille dans la commune (même proportion dans l'IRIS La Meth).**
- Cette proportion est encore plus élevée dans l'IRIS de La Ravinière en moyenne, où **un actif occupé sur 4 travaille dans la commune.** Elle est légèrement moins élevée dans l'IRIS Osny Centre (18% des actifs occupés).

Unité géographique	Part des actifs occupés au lieu de résidence (2019)
Commune d'Osny	20%
IRIS La Ravinière	25%
IRIS Osny Centre	18%
***IRIS La Meth**	20%

**Absence de données sur les actifs occupés dans la commune de résidence pour le QP_Le Moulinard Approximation par le même indicateur pour l'IRIS englobant de La Meth*

Indicateurs Activité (2)

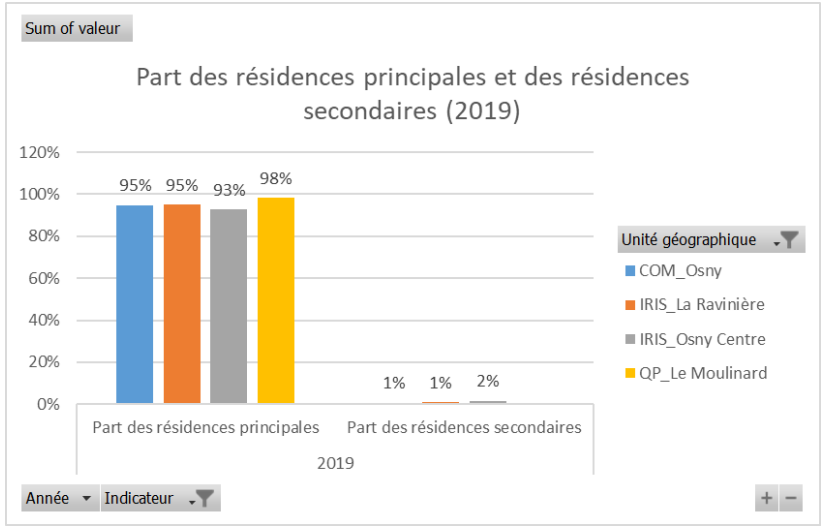
- Le taux d'emploi des 15-64 ans dans la Commune d'Osny est égal à 62%, soit légèrement inférieur à la moyenne nationale (France, taux d'emploi 15-64 ans : 65,5%) ainsi qu'à la moyenne de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (64,4%).
- Le taux d'emploi est plus élevé pour les femmes que les hommes (+6,6 points d'écart en 2019), contrairement à la CACP (-5,60 points en 2019).
- Le taux d'emploi de l'IRIS de La Ravinière est légèrement inférieur de 3 points à la moyenne de la ville. L'écart femme-homme est exceptionnellement élevé (+11,6 points taux d'emploi des actifs occupés des femmes).
- Le taux d'emploi de l'IRIS Osny Centre est le plus élevé des périmètres analysés (69%, 2019).

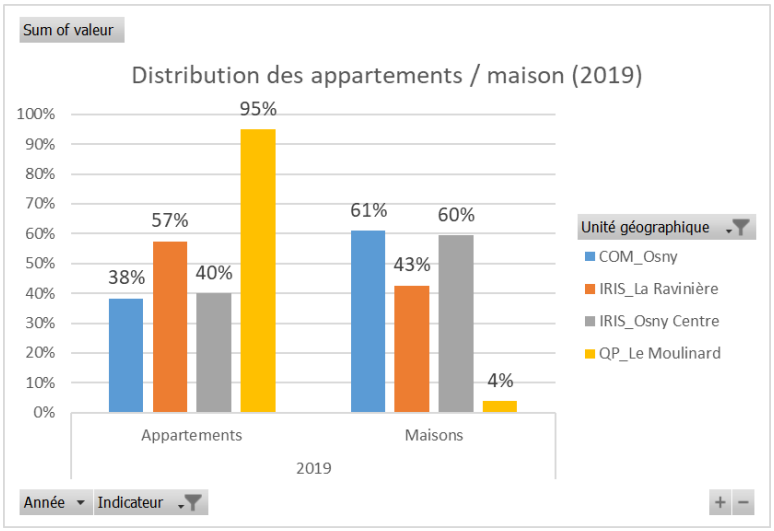


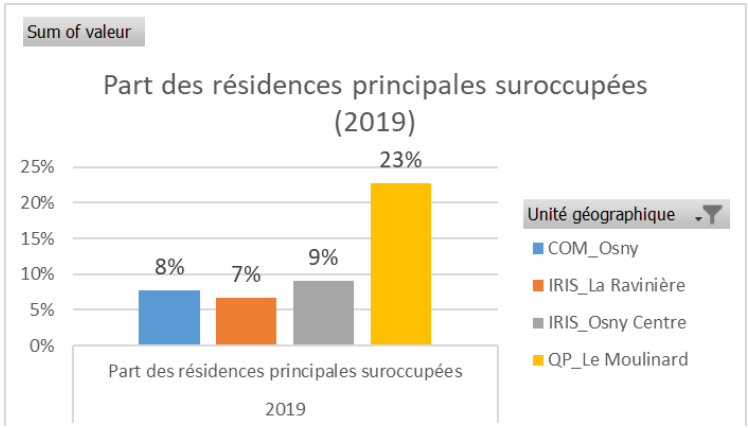
Unité géographique	Taux d'emploi actifs occupés 15-64 ans (2019)	TE Femmes	TE Hommes	Différence Femme - Homme
Commune d'Osny	62,0%	65,4%	59,1%	6,30
IRIS La Ravinière	59,0%	69,0%	57,8%	11,16
IRIS Osny Centre	69,0%	75,7%	70,6%	5,11
**QP Le Moulinard	50,0%	49%	51,0%	-2,00
CA Cergy Pontoise	64,4%	61,7%	67,3%	-5,60
France	65,5%	61,4%	67,1%	-5,70

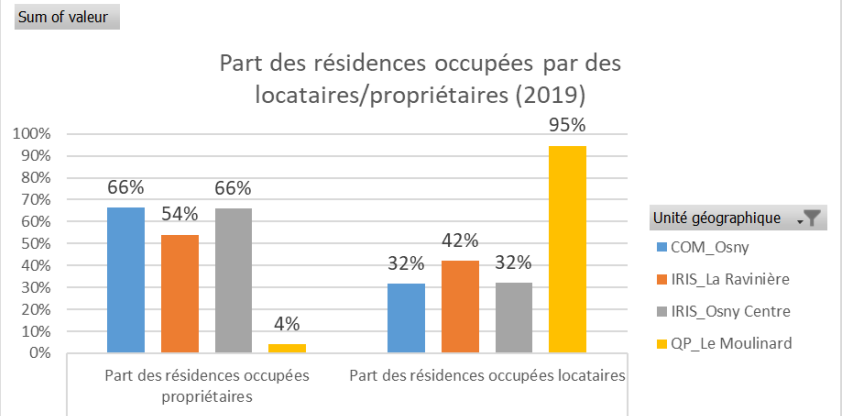
Indicateurs Logement

- **L'essentiel des logements d'Osny sont des résidences principales** (proportion supérieure à 93%), dans les 4 périmètres analysés. Il s'agit principalement de maisons (61%) ;**le profil d'occupant** dominante est celui des **propriétaires** (66%) : le taux de suroccupation des logements est faible (8%) .
- Le type de patrimoine bâti diffère significativement entre aires considérées. Le Quartier prioritaire du Moulinard se distingue par une dominante d'appartements (95%) parmi les logements notamment du fait du parc d'habitat social, alors que les autres périmètres sont davantage équilibrés. 23% des résidences principales sont suroccupées, soit un triplement de la moyenne communale (enjeu : manque d'espace des logements).



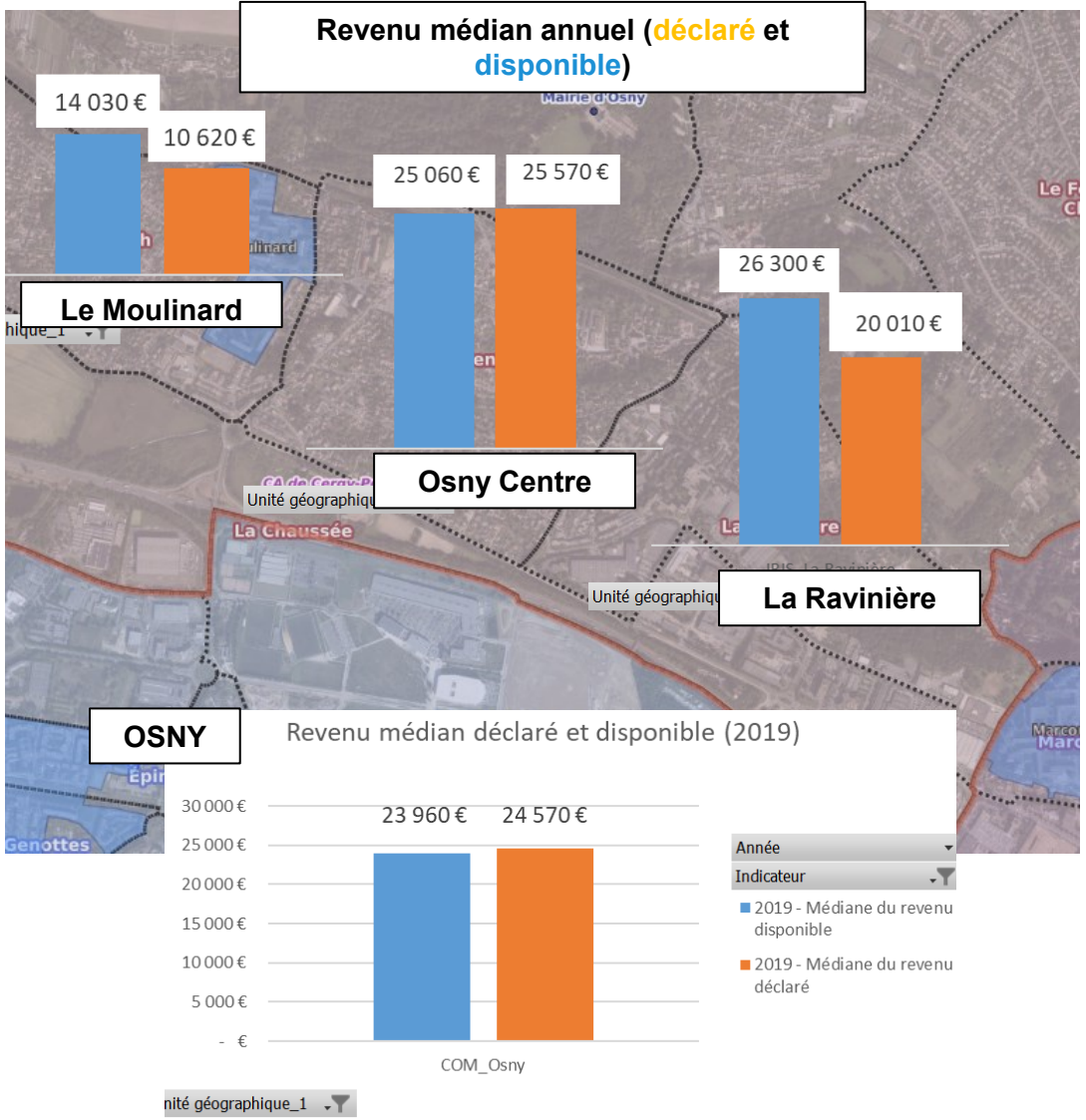






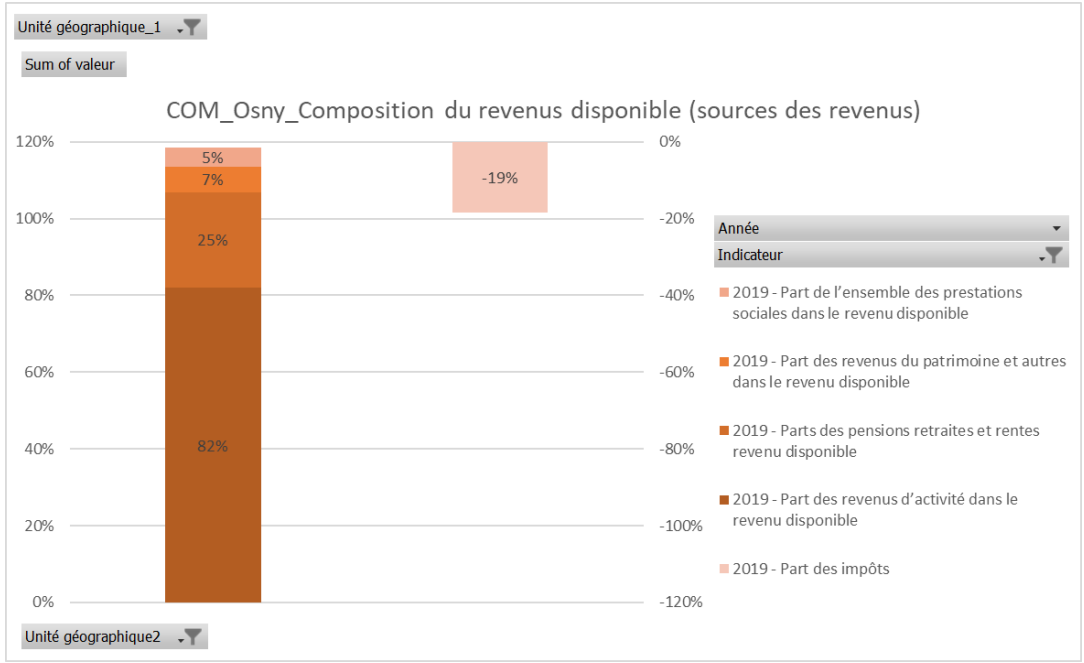
- L'IRIS d'Osny Centre se rapproche du profil moyen de la commune : les maisons représentent 60% des logements. La majorité des occupants sot propriétaires (66%), soit la même proportion que la moyenne communale. En revanche, la part des résidences principales suroccupées est légèrement supérieure à la moyenne d'Osny (+1%), elle reste largement inférieure au Moulinard.
- La distribution maison/appartement est plus équilibrée dans l'IRIS de la Ravinière, avec 57% des logements de type appartement, notamment du fait du parc locatif social (Résidences des Pâtis, Les Terrasses de la Ravinière, Résidence Busagny etc). Néanmoins, contrairement au Moulinard, la majorité des logement sont occupés par un propriétaire (54%) (forte part des maisons), mais dans une moindre proportion que dans l'IRIS Osny Centre. Seulement 7% des résidences principales sont suroccupées, le plus faible taux sur les 4 périmètres analysés.

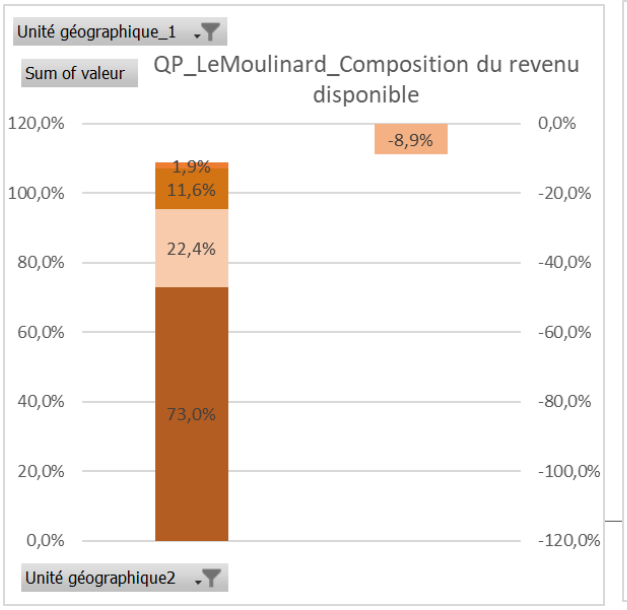
- Le **revenu mensuel médian** déclaré de la Commune d'Osny égal à €2047,5 en 2019, et le revenu médian disponible est légèrement inférieur (€1996,6 en 2019). **18,7% de la population vit sous le seuil de bas revenus déclarés (correspondant à 60% du revenu médian) soit €1 228. Et 11,9% de la population vit sous le seuil de pauvreté (revenus disponible), soit** Ce territoire est marqué par **un niveau d'inégalité modéré,** corrigé par les effets redistributifs des aides sociales (le rapport interdécile chute de 5,7 à 3,5 points entre le revenu déclaré et le revenu disponible).
- **L'IRIS d'Osny Centre correspond au territoire le plus aisé : le revenu médian mensuel déclaré est supérieur au revenu médian mensuel disponible** (+ €42,5). La part des revenus issus de la redistribution y est plus faible. **Le taux bas de revenus déclarés** est **inférieur à la moyenne d'Osny**, soit 13,1%, et **le taux de pauvreté (revenus disponibles) est égal à 8,** Le rapport interdécile est faiblement corrigé par les effets redistributifs (baisse de 4,4 à 3,1)
- **L'écart le plus important entre revenue médian mensuel disponible et décaler est constaté dans l'IRIS La Ravinière** soit € 524,2 par mois. **Le revenu médian mensuel disponible est le plus élevé parmi les 4 échelons considérés**. **Néanmoins c'est un territoire marqué par un fort niveau d'inégalités, corrigés en partie par les effets redistributifs** : le taux bas de revenus déclarés est de 27,8% et celui de revenus disponible est de 16,2%, soit des niveaux supérieurs à la moyenne d'Osny ; le rapport interdécile D1/D9 est presque divisé par deux (de 5,2 à 2,9 points) par les effets redistributifs.
- **Le Quartier Prioritaire du Moulinard est un territoire fortement paupérisé marqué par de fortes inégalités,** atténuées par les prestations sociales. Il présente les plus faibles niveaux de revenus médians (voir ci-contre), et le second différentiel, soit €284,2 par mois. **Près des deux tiers de la population vivent sous le seuil de pauvreté** (revenu déclaré), soit 61,3%, et plus d'un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté (revenus disponible) soit 37,1 % de la population. Le niveau d'inégalité du revenu déclaré est le plus élevé et le plus fortement corrigé par la redistribution (rapport interdécile divisé par (rapport interdécile D1/D9 : 9,6)

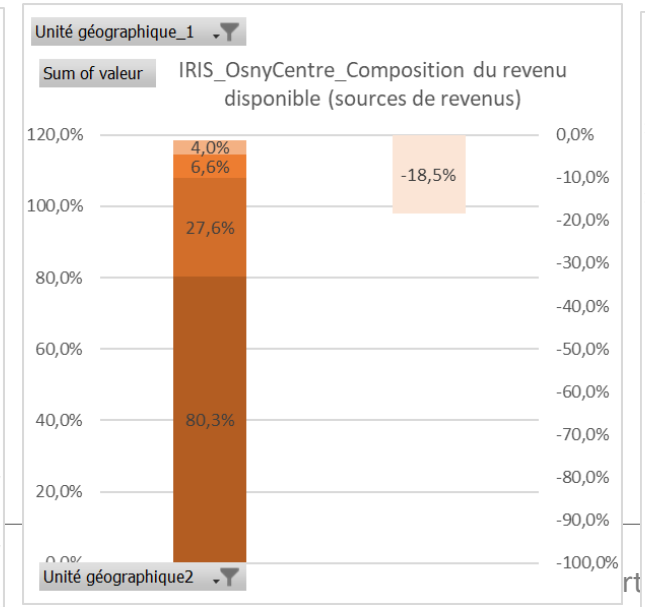


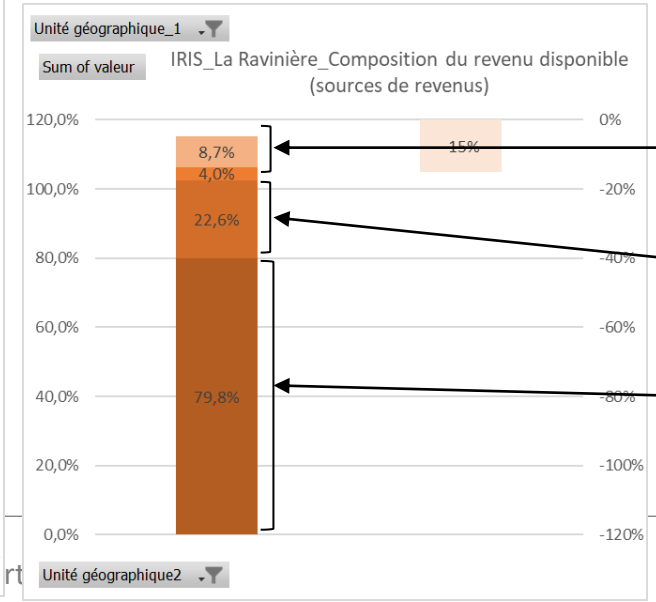
Unité géographique	Taux de bas revenus déclarés (60%)	Revenu disponible : taux de pauvreté (60%)
Commune d'Osny	18,70%	11,90%
IRIS La Ravinière	27,8%	16,2%
IRIS Osny Centre	13,1%	8,9%
QP Le Moulinard	61,3%	37,1%

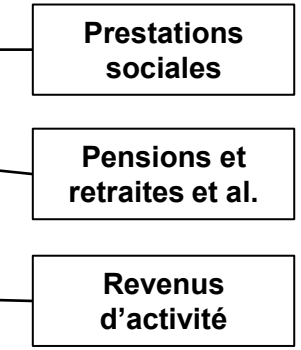
- **En moyenne, plus de 80% du revenu disponible provient du revenu d'activité dans la Commune d'Osny.** Les pensions et retraites représentent en moyenne 25% du revenu disponible, ce qui correspond aux conclusions de l'analyse démographique.
- L'IRIS Osny Centre présente la plus forte part des pensions et retraites dans le revenu disponible (27,6%), et une faible part des prestations sociales (moins de 2%), et une part des revenus du patrimoine plus proche de la moyenne d'Osny (-0,4% de différence), ce qui confirme l'analyse des revenus (populations plus aisées) l'analyse démographique (profil démographique plus âgé)
- L'IRIS La Ravinière présente une part des pensions et retraites dans le revenu disponible inférieure à la moyenne d'Osny (22,6%) une part importante des prestations sociales intermédiaire (8,7%), ce qui confirme son caractère en d'espace en transition par rapport au Moulinard et à Osny Centre.
- Le Quartier prioritaire du Moulinard se caractérise par une part importante des prestations sociales dans le revenu disponible (22,4%) et une part plus faible des pensions et retraites par rapports aux autres territoires (11,6%)











Diagnostic

IRIS La Ravinière	IRIS Osny Centre	QP Le Moulinard
Stabilité démographique : faible croissance (+0,05% par an) Vieillissement de la population Mais 36% de la population a moins de 24 ans	Forte augmentation démographique (+4,4% par an 2013-2019 Vieillissement de la population (identique au rythme moyen, partant d'une démographie plus âgée en début de période) Mais 32% de la population a moins de 24 ans	Déprise démographique Vieillissement de la population (partant d'une démographie beaucoup plus jeunes comparé aux autres périmètres) 45% de la population a moins de 24 ans en 2019
Ancienneté de la population : profil médian entre les niveaux du Quartier prioritaire du Moulinard et d'Osny Centre	Population moins anciennement implantée dans le territoire	Population anciennement implantée sur le territoire (59% depuis plus de 10 ans)
Diminution du nombre de familles, et de familles monoparentales (ainsi que des parts des familles monoparentales) Augmentation concomitante part des ménages 6 personnes et + ainsi que ménages 1 personne (+ forte pour les ménages d'une personne	Forte augmentation des familles monoparentales	Pas d'information sur les familles monoparentales Baisse des ménages de plus 6 et augmentation des ménages d'une personne
1 actif occupé sur 4 travaille dans la commune Taux d'emploi élevé en particulier chez les femmes	18% des actifs occupés travaillent dans la commune Taux d'emploi élevé, particulièrement chez les femmes	Approximation IRIS La Meth - 1 actif occupé sur 5 travaille dans la commune Taux d'emploi faible (50%), plus élevé chez les hommes, mais plus équilibré (différence de 2 points)
Revenus : profil intermédiaire entre Osny Centre et Le Moulinard / Niveau d'inégalités modéré (effets redistributif prestations sociales) Part moins importante des retraites dans revenu disp. qu'à Osny Centre Part moins importante des prestations sociales dans revenu disp.	Revenus : territoire plus aisé Revenu déclaré supérieur au revenus disponible Part plus élevée des revenus du patrimoine Moindre part des prestations sociales (revenu disp.) Part supérieure à la moyenne communale des retraites/pensions dans le revenu disponible	Revenus : territoire paupérisé, Plus bas niveau de revenu médian disponible et déclaré des périmètres analysés Forte importance des prestations sociales

Conclusions du Diagnostic

Quels enseignements sur les contenus et l'organisation géographique ?

Résultat/Interprétation (IRIS La Ravinière)	Analyse fonctionnelle : contenus	Analyse géographique : organisation spatiale
Stabilité démographique (croissance démographique forte Osny Centre) Vieillissement de la population (moins avancée qu'à Osny Centre)	Offre à destination des séniors	Besoin d'un espace de proximité (accessibilité)
Ancienneté de la population : profil médian entre les niveaux du Quartier prioritaire du Moulinard et d'Osny Centre	Activités de connaissance du quartier et des résidents (visites guidées, cafés, …)	
Diminution de la part des familles monoparentales mais aussi du nombre de familles (valeur absolue) (alors qu'on observe augmentation de cette catégorie à Osny Centre)	Maintien de l'offre famille à conditions qu'elle touche les publics d'Osny Centre	Déplacement de la structure à l'Est de l'IRIS Osny Centre
1 actif occupé sur 4 travaille dans la commune Taux d'emploi élevé, en particulier chez les femmes	Service de garde d'enfants sur les horaires de travail (hors école) et mercredi Aide scolaire	Service de proximité (près des zones résidentielles)
Revenus : profil intermédiaire entre Osny Centre et Le Moulinard, Avec un niveau d'inégalités modéré, Territoire qui dépend des effets redistributifs des prestations sociales Part moins importante des retraites dans revenues disponibles qu'Osny Centre	Tarification gratuite à conserver Offre à destination des seniors	Besoin d'un espace de proximité (accessibilité)

A l'échelle d'analyse de l'IRIS, la continuité géographique entre les IRIS Osny Centre et La Ravinière se double d'une similitude fonctionnelle et quantitative sur les indicateurs de revenu, d'âge, d'activité (emploi des femmes).
Ceci plaide en faveur l'organisation d'une offre commune entre les IRIS d'Osny Centre et La Ravinière parallèlement à une offre spécifique au Quartier du Moulinard, et de l'éventuel déplacement de la MQ La Ravinière à l'Est de l'IRIS Osny centre pour l'ouvrir à de nouveaux publics)
Mais, on constate des disparités au sein de l'IRIS La Ravinière, (locataires/propriétaires ; type de bâti, …). Ce territoire présente quelques indicateurs plus proche du QP du Moulinard (taux d'emploi, écart revenu disponible et déclaré…) Nous formulons l'hypothèse de l'existence de quartiers animés de dynamiques propres (se rapprochant de celles d'Osny Centre ou du Moulinard).
Cette hypothèse n'a pas pu être formellement validée avec les données disponibles à l'échelle de la résidence des Terrasses de la Ravinière fournies par VOH (classes d'âge, l'ancienneté sur le territoire du ménage, taux d'emploi/d'activité) mais a été confirmée par les entretiens et les focus groupes.

Liste des indicateurs disponibles à l'échelle infra-IRIS (quartier)

Indicateur	Objectif	LR	QP	OC	Osny	LTdLR (VOH)	Source
Indicateurs démographiques (1 et (2) Evolution population / classes d'âges /	Évaluer le volume de demande potentielle (future?) de services des centres sociaux Déterminer mutualisation de services possible (en fonction des profils territoriaux)	x	x	x	x	x	Mêmes sources Données fournies par VOH (traitement et anonymisation)
Indicateurs d'ancienneté des ménages sur le territoire	Evaluer le turnover sur le territoire	x	x	x	x	x	

Résultats de l'exploitation des données Habitants fournies par VOH

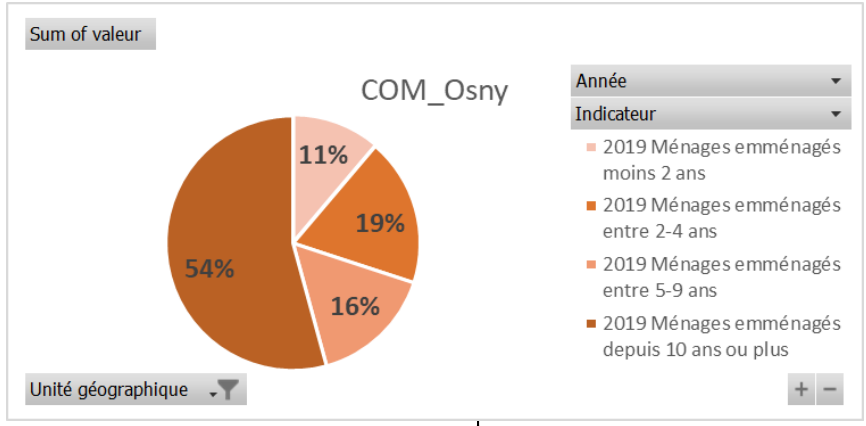
Population de référence dans le tableau ci-dessous : titulaires et co-titulaires appartement résidence Les Terrasses de la Ravinière

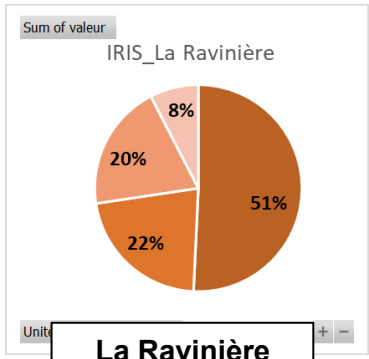
Année	Unité géographique	Indicateur	Valeur
2022	RES_LTdR	Ménages emménagés depuis 10 ans ou plus	60,1%
2022	RES_LTdR	Ménages emménagés entre 2-4 ans	12,4%
2022	RES_LTdR	Ménages emménagés entre 5-9 ans	15,7%
2022	RES_LTdR	Ménages emménagés moins 2 ans	11,8%
2022	RES_LTdR	Nombre de ménages	153
2022	RES_LTdR	Nombre de titulaire et co-titulaires	225
2022	RES_LTdR	Part des hommes	41%
2022	RES_LTdR	Parts des femmes	59%
2022	RES_LTdR	Pop de plus de 60 ans	36%
2022	RES_LTdR	Pop moins de 24 ans	37%

Indicateur Ancienneté des ménages

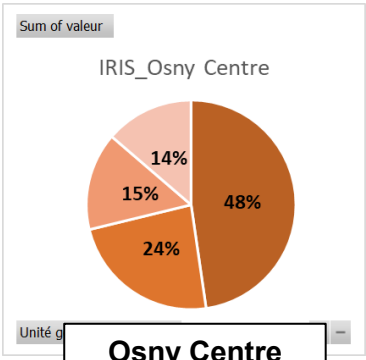
- **Dans l'IRIS de La Ravinière 42% des ménages sont résidents depuis 2-9 ans.**
- Parmi les titulaires des appartements dans La Résidence des Terrasses de la Ravinière, **seul 28% des titulaires (approx ménages) sont résidents depuis 2 à 9 ans.** En revanche, **plus de 60% des titulaires ont emménagé depuis plus de 10 ans.**
- Les titulaires des appartements de la Résidence des Terrasses de la Ravinière sont plus anciennement implantés sur le territoire par comparaison au périmètre englobant dans laquelle se trouve cette résidence (IRIS La Ravinière).

Du fait du manque de données disponible à l'échelle du quartier, (infra IRIS), l'analyse des données existantes sur les titulaires d'appartements de la Résidence des Terrasses de la Ravinière nous donne de premiers éléments sur l'existence de dynamique de sous ensembles, à l'échelle du quartier, précisées dci après dans l'analyse qualitative des entretiens et des focus groupes.

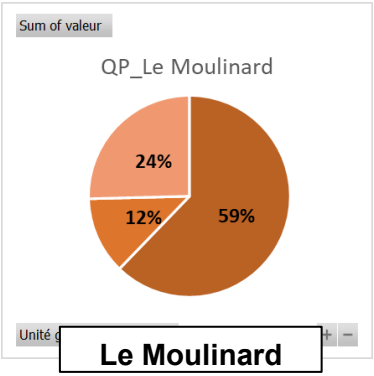




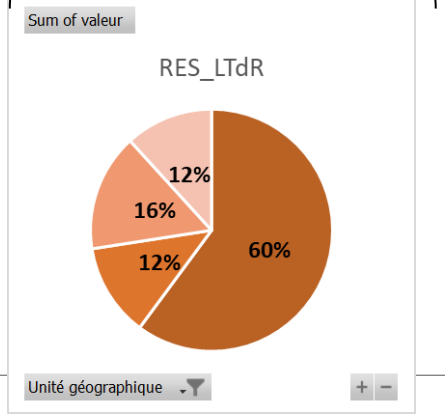
La Ravinière



Osny Centre



Le Moulinard



Résidence Les Terrasses de la ravinière

La Ravinière : des sous-ensembles au sein de l'IRIS (analyse qualitative)

Les entretiens confirment l'hypothèse de l'existence de sous-ensembles à l'échelle de l'IRIS et un jeu d'acteur au sein de la copropriété

La Ravinière est une copropriété dans sa globalité qui est composée de 480 pavillons, d'immeubles avec des propriétaires individuels (114 propriétaires) et des bâtiments de logements sociaux gérés par VOH (location).
A l'origine, la copropriété a été conçue dans une volonté de favoriser la mixité sociale et l'échange entre les habitants dans les différents types d'habitat , (logements sociaux, des appartements, des pavillons), notamment par la création d'une maison de quartier en son cœur.

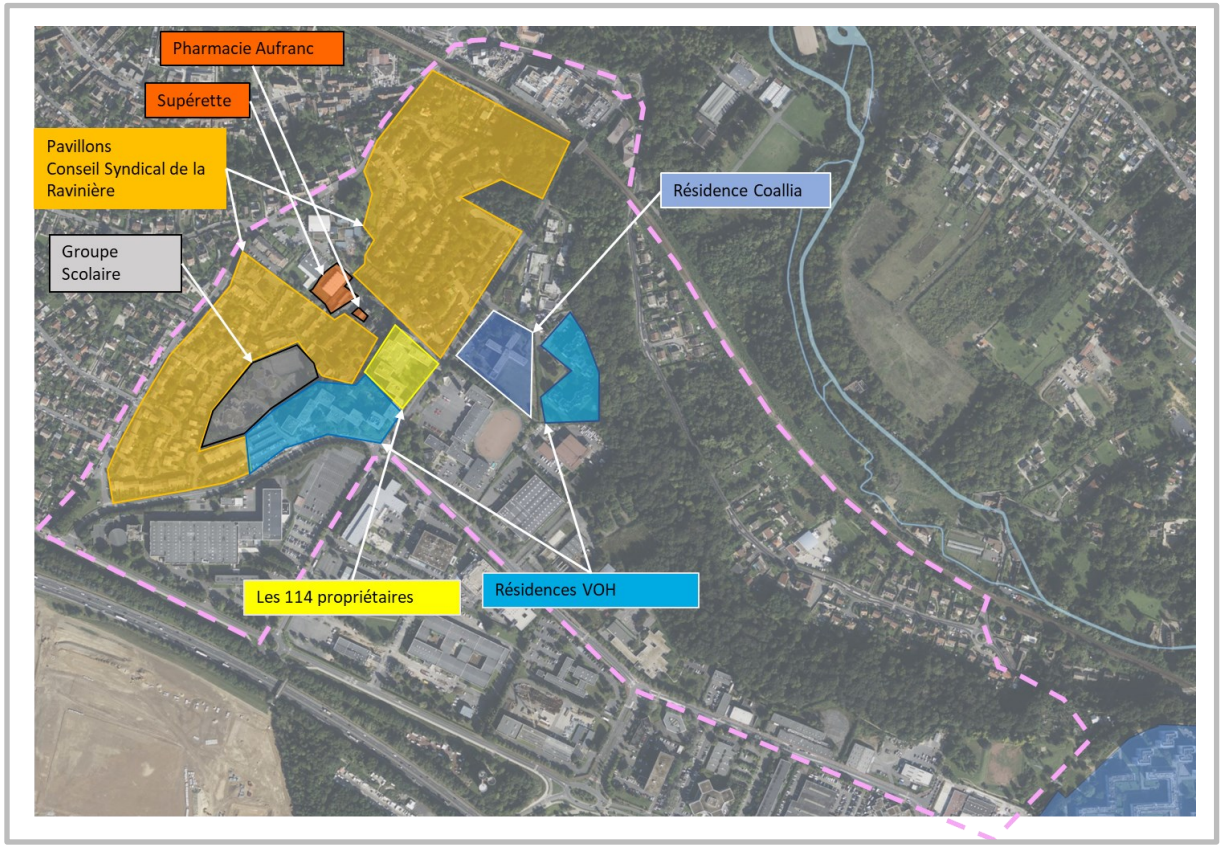
- **Jeu d'acteurs**

Trois groupes d'acteurs dominants :
✓ Locataires de Val d'Oise Habitat
✓ Les 114 (propriétaires) d'immeubles
✓ Conseil Syndical des propriétaires de la Ravinière (480 logements)

➢ **Profils et capacités financières distinctes selon l'appartenance aux groupes**
➢ **Gouvernance : besoin d'intégrer les trois types d'acteurs (locataire logement social ; propriétaires immeuble, propriétaires pavillons)**

« Au delà du rôle de la maison de quartier, je pense qu'il faut qu'on trouve une dynamique, je prêche pour ma paroisse, une dynamique partenariale entre la maison de quartier et les copropriétaires à travers leur conseil syndical »

Carte des sous-ensembles dans le Quartier de La Ravinière



Source réalisation ESSEC d'après entretiens et cartographie fournie par le Conseil syndical, 2023.

Sommaire

1) Diagnostic territorial Osny | Le Moulinard | La Ravinière | Osny Centre

2) Entretiens (octobre 2022 – février 2023)

3) Focus Groupes : méthodologie et principaux enseignements

4) Recommandations et *Scenarii* de repositionnement de la Maison de quartier La Ravinière

Annexes

Entretiens effectués

Phasage	*NOM*	*FONCTION*	*DATE*
1	Services Ville d'Osny	Entretien de cadrage	15/11/2022
1	Chantal DARDELET	Ancienne Elue Politique de la Ville, Osny	28/11/2022
1	Régis CHIARI	Responsable Accueil Centre de loisir Ecole élémentaire La Ravinière	29/11/2022
1	Mélanie PAGE	VAL D OISE HABITAT, Directrice Agence Val-d'Oise	08/12/2022
1	Fazila DEHAS VANNIER	VAL D OISE HABITAT, Responsable Politique de la Ville	08/12/2022
1	Françoise CARON	Association Maranatha Présidente	05/12/2022
1	Valérie BASE	Centre social Le Déclic, Directrice	05/12/2022
2	Anne-Marie MOTA	**CAF,** Conseillère technique	17/01/2023
2	Colette SYED	Association de locataires La Ravinière **Présidente**	25/01/2023
2	Coumba	Association de locataires La Ravinière	25/01/2023
2	Denise	Association de locataires La Ravinière **Présidente adjointe**	25/01/2023
2	Séverine	Association de locataires La Ravinière **Secrétaire adjointe**	25/01/2023
2	Richard COMTE	Emmaüs habitat **Chargé de DSU**	25/01/2023
2	Laila BENHALLAM-MEKKAOUI	**Collège la Bruyère,** Principal	12/01/2023
2 (*Benchmark*)	Hermann CORVE	Responsable Mission Animation de la vie sociale / Direction des Solidarité Ville de Paris	20/01/2023
2	Jean DEGAGE	Président du Conseil Syndical de La Ravinière	**21/02/2023**
2	Sophie ESTEVES	Directrice Espaces Publics et urbanisme, Ville d'Osny	**10/02/2023**
2	Guillaume GINGUENE	Conseiller municipal, Ville d'Osny	**14/02/2023**

Conclusions des entretiens

Quels enseignements sur les contenus et l'organisation géographique ?

Analyse fonctionnelle : contenus

Publics :
- Offre enfants
- Offre parents (à renforcer)
- Offre ados (en coopération avec autres structures)
- Offre sénior (à développer)

Contenus
- Alphabétisation et cours de français (adultes)
- Services d'accompagnement à la parentalité (Proposition d'accompagnement familial de mise en place des cadres de vie des enfants)
- Accompagnement numérique (accès aux droits, démarches, et loisirs…)
- Aide à l'orientation ado et post ado
- Aide administrative (organisation personnelle, impôts, renouvellement passeports/titre de séjour, accès aux droits CMU, PMI, …) et numérique
- Écrivain public
- Lutte contre l'illettrisme
- Services d'accompagnement et d'aide à la scolarité
- Violence intra-familiale
- Dispositif de soutien psychologique à destination de la jeunesse (dépendances, drogues, …)

Analyse géographique : organisation géographique

- La proximité est une variable déterminante de la fréquentation la maison de quartier
- Des possibilités de mutualisation des intervenants limitées (déclic en limite de ses capacités – partager revient à perdre des créneaux pour les hbts)
- La localisation : un obstacle à un ouverture à davantage de publics ?

→ Pas de consensus (« sinon où? »)
→Besoin d'un travail sur la signalétique

Autres éléments

- Différenciation des structures d'accueil en fonction de la tranche d'âge (géographique ? Horaire?)
- Coopération inter-structures (CS, espaces de loisirs, …) sur les contenus : activités sportives et culturelles
- Tarification : maintenir le maximum de services gratuits (hors sorties payantes)
- Diffusion information sur l'offre sportive, **culturelle** (assos) du quartier et au-delà (voir stratégie de communication Thème suivants)
- Accès espace de convivialité, et d'animation vie de quartier (café, épicerie solidaire…)

Quelques enseignements des entretiens

- Le quartier de la Ravinière a une identité (perçue) forte mais fractionnée
- Un problème d'accessibilité pour les habitants non véhiculés et de stationnement pour les habitants véhiculés
- Vie du quartier : pas de vie de quartier mais forte mobilisation des habitants (activité associative)
- Le pôle commercial à renforcer (présente déjà une attractivité et attachement des habitants)
- Des équipements jugés peu attractifs
- Une offre adaptée aux publics
- Une communication faiblement efficace, trop ponctuelle et peu interactive qui explique en partie le faible usage des services sociaux proposés par la Ville d'Osny
- Des propositions en termes de contenu et de gouvernance confirmées par les Focus groupes

Sommaire

1) Diagnostic territorial Osny | Le Moulinard | La Ravinière | Osny Centre

2) Entretiens (octobre 2022 – février 2023)

3) Focus Groupes : méthodologie et principaux enseignements

4) Recommandations et *Scenarii* de repositionnement de la Maison de quartier La Ravinière

Annexes

Focus groupes - Méthodologie

Focus Groupes (mars 2023)

Objectif : les focus groupes permettront de préciser les contours de l'insuffisance de l'offre et les attentes des usagers/habitants dans leurs territoires vécus.

9 groupes

- 3 groupes le 9 mars 2023, en présentiel, Salle de réunion maison des associations
- 3 groupes 14 mars 2023, , en présentiel, Salle de réunion maison des associations
- 3 groupes la semaine du 27 mars (28, 30 et 31 mars), en visio conférence (Google meets)

Recrutement centré sur la CACP et Osny

- 11 habitants de la Ravinière,
- 4 anciens habitants ou actifs sur le territoire,
- 2 habitants du Vauvarois

Durée : 1h30

Nombre de participants : en moyenne 4 par groupe

Guide de l'entretien

- Présentation du contexte de l'Etude menée pour la Ville d'Osny
- Présentation démarche des Fous group
- Présentation des participants :
  - Personnelle
  - Territoires de vie
  - Equipements et services utilisés
  - Lieux de résidence
- Description d'Osny
- Qualification d'Osny
- Rapports avec Cergy
- Relances sur services publics classiques, offre de services de proximité, (culturel, sportif, médical, éducatif, …)
- Discussion sir La Ravinière et la maison de quartier (retours, souhaits, …)

Représentation des territoires de vie

Quel sont les centralités d'Osny ? Tous les équipements.

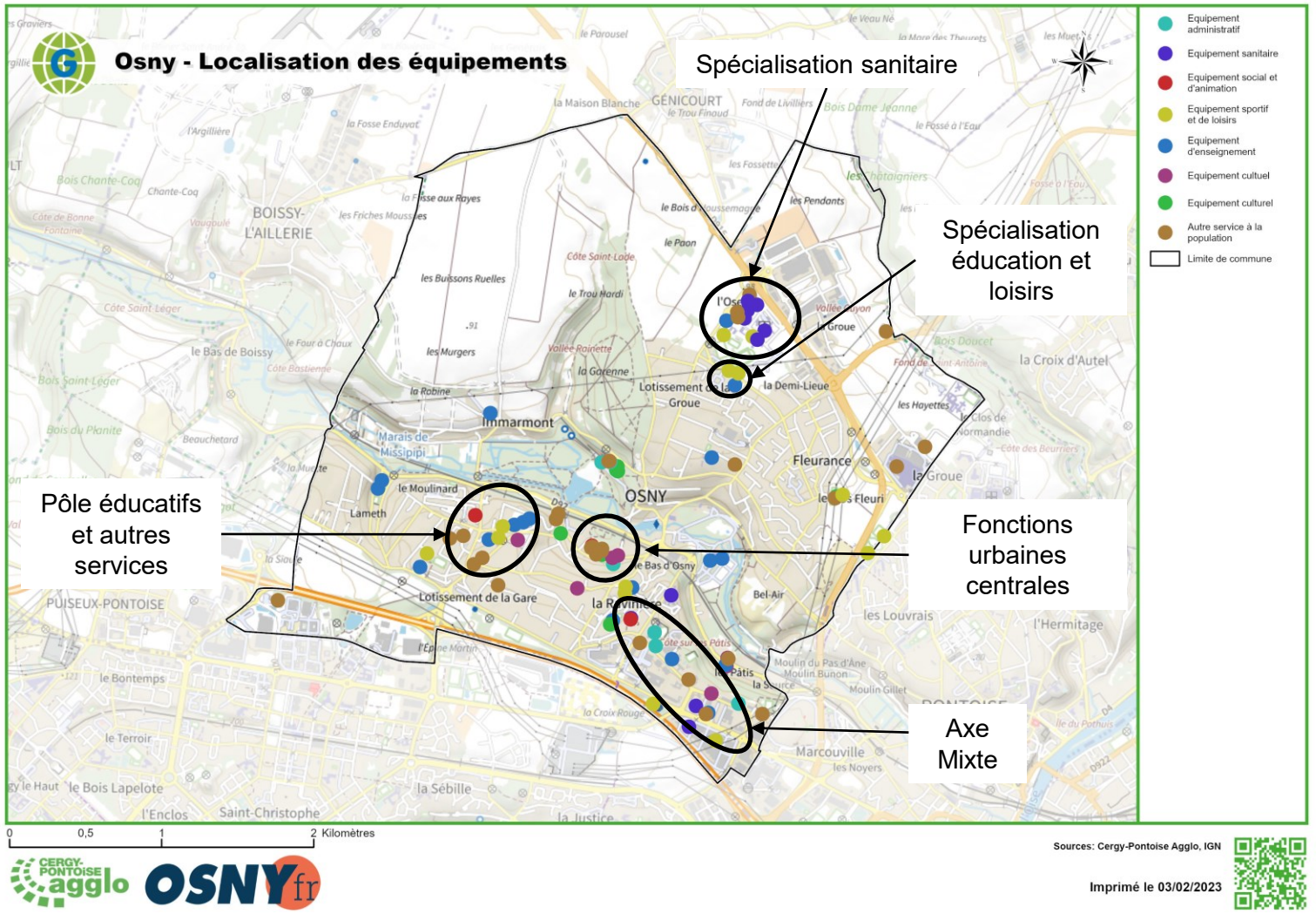
Cinq zones identifiées

4 pôles présentant une forte densité d'équipements de type différents

- 2 pôle quasiment de colocalisatior des équipements

1 axe présentant un grand nombre d'équipements

Le reste des équipements localisés de manière plus dispersée



Représentation des territoires de vie

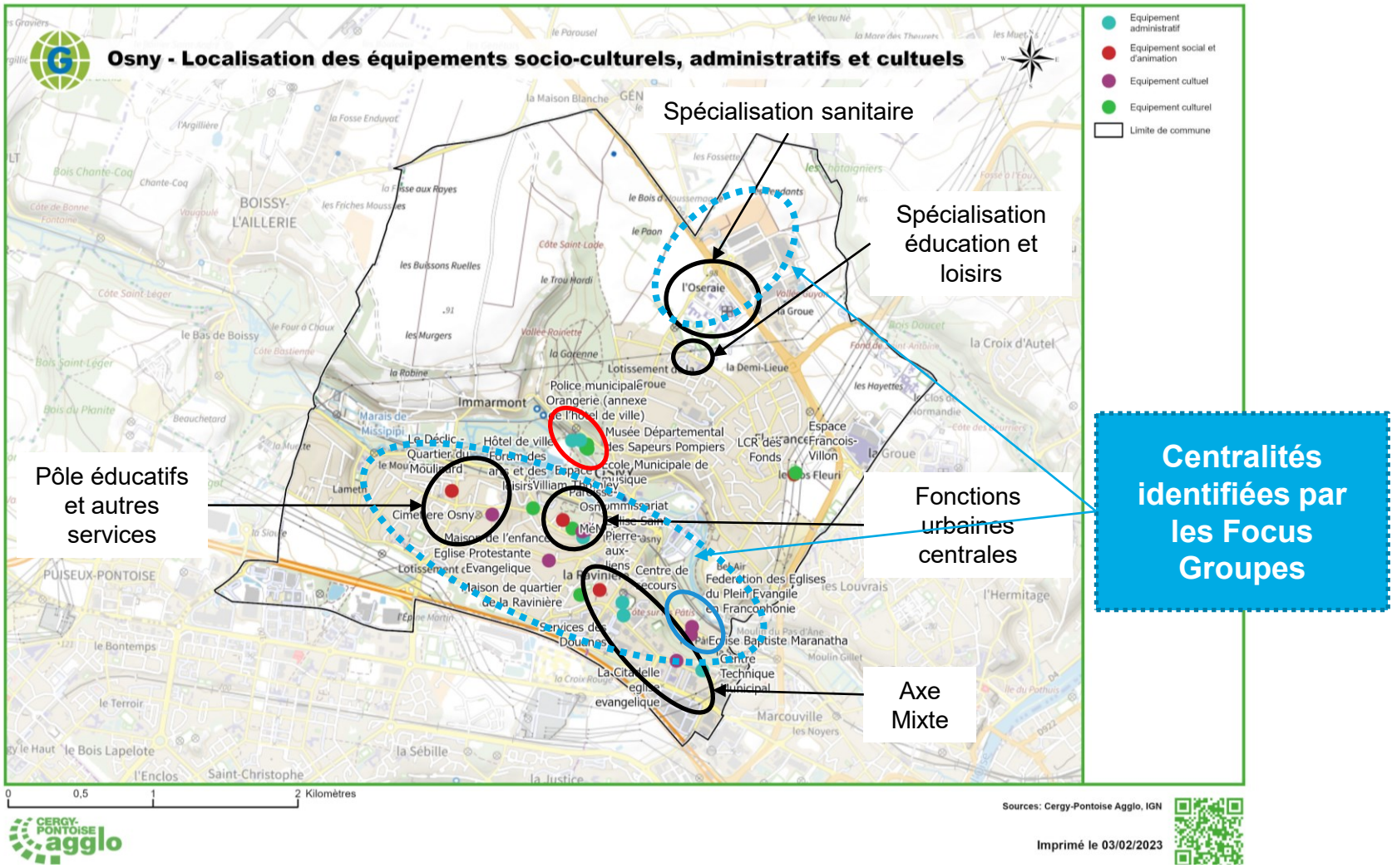
Quel sont les centralités d'Osny ? Tous les équipements.

Remarque générale :
5 pôles identifiées par l'analyse cartographique, complétées par 2 pôlarités mises en évidences dans les Focus group (Nord et Sud d'Osny, cercles bleus pointillés).
il y a peu d'équipements dispersés en dehors des zones précédemment identifiées.

Les 2 pôles au nord de la ville (cercles noirs), ne sont plus pertinents (vides)
Les autres demeurent pertinents.

Un nouveau pôle apparait avec plus de force, autour de la mairie (cercle rouge).

Le pôle Nord-Est semble moins pertinent.
L'axe demeure une zone pertinente avec la nécessité de lui adjoindre le cercle bleu (hors axe)



Focus groupes

Analyse détaillée

Les habitants enracinés d’Osny

- Ils habitent dans un quartier « bourgeois » ou dans un quartier populaire (avec moins de probabilité pour la Ravinière ou le Moulinard (val de Viosne))
- Ils fréquente le parc Grouchy
- Ils ont une vision claire du territoire d’Osny (ce sont les seuls) mais pas forcément de ce qui se trouve au delà de l’A15
- Ils Fréquentent la Memo, le Forum et quelques activités de centre ville et font des courses plutôt à l’Oseraie (et D 915) et un peu à Osny-centre
- Leurs enfants vont ou sont allés à l’école et au collège à Osny dans le public ou le privé (Saint-Stanislas) et pour certains au moins à l’école de musique (générateur de lien social).

Les habitants enracinés d’Osny (2)

Deux versions des enracinés :

- Je fais tout à Osny.
- Je fais l’essentiel à Osny et je vais chercher l’excellence (et rien qu’elle) en dehors d’Osny (communauté d’agglo, commune voisine ou Paris). Cela concerne surtout le sport et la culture.

Les « enclavés »

- Habitent la Ravinière.
- Ont une perception très incomplète du territoire très centrée sur le quartier, même si l’on tient compte du caractère tactique des propos. *Toutes nos enquêtes antérieures montrent un lien entre maîtrise du territoire et niveau socio-économique.*
- Cela vaut à l’échelle de la commune, de l’agglo, du contexte en général.
- Leur éventuelle connaissance du territoire extérieur est essentiellement du point de vue des questions de santé (et des hyper).
- Certains sont très déracinés (peu ou pas de famille sur place , pas d’appartenances, instablité professionnelle).

Les « usagers »

Cas typiques : couple habitant Osny, les deux travaillent ailleurs, plutôt loin, ils ont des enfants plutôt en bas âge, ont peu de temps, peu d’activités sociales ou de loisir (ou alors à domicile – y compris pour faire du sport). En dehors des grandes zones commerciales ils ne connaissent à peu près rien d’Osny.

Ce type de situation est particulièrement présent en Île de France.

Les « passagers »

- Ils ont une connaissance totalement segmentaire et déterminée par leur activité. Exemple : une soignante qui intervient à domicile habite dans le 93 et vient en voiture. Elle connaît les domiciles auxquels elle se rend et les rues qu’elle emprunte.
- D’autres ont une activité quotidienne mais, outre qu’elle se situe le plus souvent dans les grandes zones d’activité, cela n’entraîne pas habituellement une meilleure connaissance d’Osny.
- D’autres cas liés la famille (on fréquente Osny parce qu’on y a un (e) parent(e)) ce qui peut impliquer une connaissance un peu plus grande du contexte.
- Parmi les passagers on trouve le cas de personnes extérieures, qui ne connaissent pas grand chose mais en ont une vision positive.

Les « passagers »

- Ils ont une connaissance totalement segmentaire et déterminée par leur activité. Exemple : une soignante qui intervient à domicile habite dans le 93 et vient en voiture. Elle connaît les domiciles auxquels elle se rend et les rues qu’elle emprunte.
- D’autres ont une activité quotidienne mais, outre qu’elle se situe le plus souvent dans les grandes zones d’activité, cela n’entraîne pas habituellement une meilleure connaissance d’Osny.
- D’autres cas liés la famille (on fréquente Osny parce qu’on y a un (e) parent(e)) ce qui peut impliquer une connaissance un peu plus grande du contexte.
- Parmi les passagers on trouve le cas de personnes extérieures, qui ne connaissent pas grand chose mais en ont une vision positive.

Les catégories sociales

- Populaires ou quart monde
- Classe moyenne moyenne-supérieure ou inférieure

A chaque fois la frontière entre les deux est problématique et génératrice de conflits.

Continus - rationnels

- Ils peuvent être continus, centrés sur la commune et les territoires avoisinants dans une logique de territorialité et éventuellement sensibles aux ruptures de cohérence territoriale ou dans l'offre urbaine (10 pièces de théâtre jouées en même temps). Cette structuration peut impliquer un territoire plus ou moins grand et une connaissance plus ou moins précise de ce territoire et de ce qu'il offre.
- Les enracinés sont habituellement continus rationnels (ce qui n'exclut pas un sentiments d'appartenance au territoire)

Discontinus - rationnels

- Réseau de lieux défini par les activités, les besoins, les distances. Peut s'appliquer à la communauté d'agglo, aux villes proches etc. Du coup les frontières communales n'ont pas d'importance et on ne raisonne pas ou très peu à l'échelle du territoire communal.
- Ce type est en général plus présent dans les catégories supérieures ou de fortes compétences urbaines et le réseau peut s'inscrire sur un très vaste territoire. Ici il est fortement polarisé par l'agglo et les communes voisines (surtout Conflans) .
- On les trouve plutôt chez les « usagers ».

Discontinus - affectifs

- Réseau également, mais défini en fonction de la famille, des amis, des lieux où l'on a habité, des lieux que l'on aime. Si le lieu ou l'on habite actuellement (Osny) entre dans ce réseau il bénéficie de la valeur affective des autres.
- Ce type de territoire de vie existe dans toutes les catégories sociales. C'est une forme d'enracinement discontinu.
- On les trouve chez les usagers et de manière variable chez les enclavés.

Frontières et point de repères

- Le système de repérage est limité. Château Grouchy – ronds points. Jamais l'église.
- Parmi les points de repère cités: les bords de l'Oise à Neuville et Conflans, la base de loisirs de Cergy (tous assez souvent), la chaussée Jules César (rarement).
- La topographie (haut –bas) est assez fortement ressentie mais ne constitue pas un très bon système de repérage. Problèmes avec la toponymie et la signalétique.

Socialement

- la rive gauche (rive Grouchy) est perçue comme plus bourgeoise et les QPV (ou ex) sont perçus comme des quartiers à problème, souvent dans une version modérée qui les oppose à des territoires jugés beaucoup plus durs ou dangereux (Marcouville) .
- Des participants qui pourraient être « racisés » présentent le racisme comme inexistant ou limité. Les discussions sur les « gitans » sont équilibrées.
- La lecture sociale se dit surtout en termes de « c’est pas pour nous » Elle n’est claire que chez certains un peu aux deux bouts de l’échelle sociale et ne s’affirme pas très fortement
- Ce qui paraît discriminant : les prix immobiliers.
- Une image globalement positive; la plus forte critique: c’est une ville vieillotte

Centralités

- Il y a d'un coté un centre qui n'a presque plus de centralité (le centre historique) et une centralité forte qui n'est pas un centre. Le centre historique est un peu vide. Sauf un ou deux opposants systématiques les gens jugent plutôt positivement ce qui a été fait mais tous regrettent qu'il n'y ait pas plus de commerces et de restaurants.
- La centralité le long de la D915 (Oseraie etc.) est jugée positivement en raison de son offre (un peu en tous domaines) mais c'est un lieu où venir en voiture et repartir dés que l'on a fini. Même si l'offre de restauration est reçue favorablement elle ne fait pas centre.

Centralités (2)

- Le long de l'A 15, il y a une autre centralité (Koezio, Décathon, Leclerc Cergy) moins clairement ressentie comme telle.
- Quant aux autres centralités (notamment à Cergy – avec une petite préférence exprimée pour St Christophe) elles restent très extérieures et avec les modifications des trois fontaines et les travaux Cergy préfecture ne joue pas actuellement ou peu ce rôle.
- Parmi elles des centralités « ludiques » (Port Cergy- bords d'Oise) aux quelles se rattache le parc Grouchy.

La position d'Osny par rapport au reste de l'agglomération

- Elle n'est pas très clairement pensée et pas seulement pour cette raison conjoncturelle. L'évocation d'une situation de « banlieue » provoque des protestations fortes. Celle de la campagne est au contraire positive, avec chez quelques uns une référence au Vexin Français. L'image de la petite ville à la campagne est assez forte sauf chez les habitants de la Ravinière (et du Vauvarois).
- Les villes les plus citées Cergy (surtout St Christophe et Cergy le Haut), Pontoise, Conflans .

La gare d’Osny

- C’est un lieu important, un point de repère. Mais elle est l’objet d’évaluations négatives pour les installations (PMR, automates) et les services (inexistants). Le voisinage de la gare pourrait devenir un lieu de centralité (présence actuelle de food truck).

Le parc de Grouchy

- Un agrément qui ne s’affaiblit pas pour une grande partie des participants. D’autres le reconnaissent comme un haut lieu mais disent que « l’on s’en lasse » et surtout on regrette qu’on ne puisse pas y faire plus de choses (constructions éphémères etc.) et certains (peu nombreux) s’inquiètent du danger qu’il peut présenter pour les enfants.

La Memo

- Elle est évaluée surtout en termes de services mais elle constitue cependant un point de repère secondaire (ainsi que les aménagements qui l'entourent)
- Elle est l'objet de jugements très ou plutôt positifs mais un peu divers, avec notamment le sentiment d'être dans un autre monde social pour les habitants de la Ravinière (« Les discussions du samedi matin à la Memo c'est « la naturothérapie est-elle une science exacte ») et des critiques plus urbanistiques (stationnement, architecture) de quelques autres (globalement critiques à l'égard de la municipalité).

Une remarque

- Les personnes interrogées connaissent des espaces publics à Osny mais il n’y a pas de lecture du territoire à partir de l’espace public qui reste d’abord de la voirie.

La santé : une perspective un peu paradoxale

- Osny –désert médical/ Osny-lieu privilégié pour la santé.
- Tout le monde s’accorde sur la difficulté à trouver un médecin traitant (comme ailleurs) mais certains pensent que c’est beaucoup plus difficile à Osny, d’autres le contraire. Ils parlent par exemple du nouveau cabinet médical du quartier Paul Roth.
- Les équipements (en particulier Sainte Marie) sont plébiscités et l’hôpital de Pontoise jugé plutôt favorablement, sauf quand il s’agit des attentes d’ambulances ou aux urgences. Mais les différences sociales sont fortes entre ceux qui ont les moyens financiers et/ou qui savent trouver des solutions de contournement des problèmes et/ou qui ont un bon niveau d’information et ceux qui sont démunis.
- La PMI semble plutôt donner satisfaction. Beaucoup d’assistantes maternelles.
- L’IME est très critiqué par ceux qui le connaissent.

L’offre scolaire

- Satisfaction globale
- Certaines écoles sont plus appréciées que d’autres, Un peu de jalousie à l’égard de l’école qui paraît mieux traitée que les autres (Lameth).
- Les participants ont surtout parlé de Saint-Exupéry et du collège La Bruyère.
- Globalement les équipes enseignantes actuelles sont reçues très (voire très très) positivement.
- La présence de Saint Stanislas est très utile à l’équilibre du système sur la durée.
- La mixité sociale est mise en cause en demi ton (« écoles ou on ne trouve que des têtes blondes »)
- Les problèmes scolaires sont hors de l’école.

Le sport

- Sauf dans le cas des habitants de la Ravinière (proximité/distance) les avis sont plutôt positifs sur les équipements eux mêmes. On s’inquiète de l’accessibilité (horaires etc.) et des fermetures (piscines).
- La liste des sports pratiqués à la Ravinière (on cite : Basket, hand, volley – tout cela à bon niveau).
- La plaine des sports et l’ensemble Christian Léon sont jugés positivement.
- On apprécie la présence de sport de haut niveau (Hockey) dans l’agglomération mais, sans vouloir qu’Osny soit nécessairement un lieu d’excellence sportive on regrette qu’il n’y ait pas un peu plus de locomotives et la qualité de certaines équipes (par exemple) BMX est quand même une fierté.

La culture

- La Memo : globalement positif (cf.supra) ; le forum, assez peu connu avec des points de vues très différents sur ce qui s’y passe. Surtout connu des enracinés.
- L’école de musique, très appréciée et qui est un lieu générateur de relations sociales.
- Une idée floue mais importante qui vaut pour le sport , le conservatoire te la culture en général et peut être même pour l’école, celle de la « bonne moyenne » : nous avons Cergy et Paris pour l’excellence, l’extraordinaire ou les vocations très fortes mais nous sommes une petite ville et nous devons d’abord satisfaire les besoins ou les attentes « moyennes » par exemple celles des enfants qui ont envie d’étudier et pratiquer la musique mais qui ne résisteraient pas aux exigences du conservatoire de Cergy.

Le commerce

- Outre quelques demandes spécifiques (magasins exotiques) l’offre concentrée dans la périphérie paraît satisfaisante. Ce qui manque c’est le commerce de proximité dans le centre ville, pour l’animation ou pour son caractère plus enraciné voire traditionnel.
- L’insuffisance de l’offre de restaurants est pointée (parfois avec beaucoup de détails) par beaucoup de participants. Ceci est considéré comme un des manques de l’offre. La présence des food trucks est notée sans beaucoup d’évaluation.

Mobilités

- Les points de vue sont partagés sur la desserte par bus, selon les lieux de destination et le temps jugé supportable (sans compter les chantiers de Cergy Préfecture).
- Tout le monde critique la trop grande faiblesse de la desserte bus pendant le week-end.
- La ligne A du RER que beaucoup empruntent est critiquée pour ses incidents et retards permanents et bien connus. Les utilisateurs de la ligne J l’utilisent d’autant plus qu’ils peuvent le prendre à la gare de Pontoise. La fréquence en gare d’Osny est critiquée.
- La voiture reste le moyen de déplacement de référence, surtout à l’intérieur de l’agglo mais pas pour aller à Paris.
- Un grand nombre de participants se préoccupent des déplacements piétons et jugent que les aménagements sont insuffisants et malcommodes même si l’on est pas une PMR
- Rien ou presque sur d’autres modes (vélo)

Convivialité, évènements, communication

- En dehors du feu d’artifice, très apprécié et même s’ils connaissent d’autre évènements (fête de la bière) les participants n’ont pas une vision claire d’un calendrier évènementiels qui animerait la vie locale: les évènements se suivent mais ne forment pas un vrai calendrier , une vraie « saison ».
- Peu de lieux considérés comme de convivialité (sauf la maison de quartier de la Ravinière et le Déclic) sont évoqués.
- La communication municipale est plus ou moins connue. La News Letter est apprécié de ceux qui le connaissent. La page Facebook plait. Le bulletin Municipal est le plus connu mais intéresse moins.

Deux remarques générales

- La relative faiblesse de la référence aux associations (sauf celle des locataires de la Ravinière) dans les différents groupes, est surtout le signe de la forte spécialisation de ces associations.
- Une participante regrette la disparition de « petits lieu » à Osny et aussi à Cergy. Il s’agit d’endroits (par exemple restaurants) conviviaux, de faible dimension facile d’accès et d’usage. Cela rejoint l’idée de la « bonne moyenne ».

« C’est quoi la Ravinière ? »

- Trois territoires: les hauts en locatif social, et les deux composantes de la copropriété : l’immeuble des 114 et les pavillons.
- Des équipements qui lui sont plus ou moins liés : foyer de migrants, caserne de pompiers, IME, École élémentaire, commerces (Coccimarket et pharmacie). La caserne de pompiers et les commerces sont connus de personnes qui savent à peine ce qu’est la Ravinière. Les participants ont souvent du mal à s’entendre sur la définition du quartier, surtout les habitants actuels ou anciens.

« C’est quoi la Ravinière ? »

- Les non-habitants ont une vision très floue. Certains en sont voisins et n’en ont aucune idée.
- Globalement le quartier n’est pas vraiment perçu comme difficile mais avec cependant le sentiment d’une dégradation qui s’opère (alors qu’on dit plutôt le contraire sur le Moulinard). Le Coccimarket est fréquenté par des extérieurs qui se plaignent des conditions de stationnement.

Que veulent les habitants ?

- La recherche d'une identité et d'une unité (entre les « sous-quartiers ».
- La maison de quartier comme garant d'identité – au moins pour les locataires.
- Ici comme dans d'autres contextes la demande de « respect » est importante.
- Une volonté farouche de « récupérer » la maison de quartier et du coup des réponses qui vont exagérer la possibilité de se rendre dans d'autres lieux et la méconnaissance du territoire. Cependant, même surjoués **ces phénomènes existent**.

Ce que veulent les habitants

- La volonté d'avoir « tout sur place » s'inscrit bien dans une stratégie mais elle correspond aussi à une relation difficile avec le reste du territoire et de ses habitants. C'est une demande de protection.
- *On peut dire qu'une grande partie de la demande est une demande de « care » (cf.la suite)*

Trois préoccupations majeures (1)

1. Les enfants

- En fait la préoccupation majeure porte sur les adolescents et jeunes adultes (ceux qui risquent de se retrouver à la prison voisine) et ces craintes sont largement partagées. Mais les participants ne savent pas trop quoi demander à ce sujet, excepté la présence de « grands frères » fiables parmi les animateurs.
- De ce fait ils se concentrent sur les plus jeunes pour lesquels ils demandent des activités, parmi lesquelles en **particulier l'aide aux devoirs et les excursions**, deux points jugés comme très importants. On rencontre également des inquiétudes (correspondant à des enfant plus grands) sur la possibilité d'accéder aux équipements sportifs du quartier.
- Cette préoccupation s'exprime d'une autre manière dans la classe moyenne: comment faire pour que les enfants ne restent pas à la maison, collés à un écran.
- Pour cela la maison de quartier est importante mais aussi l'accès aux équipement sportifs proches (gymnase)

Trois préoccupations majeures (2)

2. Les mères de famille.

En simplifiant deux types d'activités : celles qui servent d'abord à faire du lien social et à éviter l'ennui (souvent assez traditionnelles c'est à dire liées à l'activité ménagères); d'un autre coté celles qui permettent de vivre « normalement » : aide à l'écriture, aux formalités administratives, à la traduction.

3. Les seniors

Deux problématiques : ennui et isolement. Les seniors s'ennuient et ont besoin de relations. La maison de quartier peut leur offrir.

Commentaires (1)

- **La demande de proximité** est profonde et compréhensible. Elle nécessite une réponse. En ce sens la « réouverture » de la maison de quartier paraît incontournable. En revanche ses caractéristiques peuvent probablement être négociée avec les habitants. Le maintien des services ou équipements existants hors maison de quartier (voire, dans un scénario idéal, leur renforcement) est très souhaitable.
- **Les risques de dérive identitaire** existent sans doute mais ne sont pas nécessairement très grands. En revanche il ne faut pas sous-estimer les tensions existantes (notamment « ethniques »
- **L'opposition à la dénomination « centre social » et la préférence pour « socio-culturel » n'est sans doute pas anecdotique.**

Commentaires (2)

- La question des deux ouvertures : créer du lien entre les locataires et les pavillonnaires mais aussi ouvrir sur la commune.
- Sur ce point l'idée d'une mutualisation qui ferait aller les habitants de la Ravinière dans d'autres équipements (où ils se disent mal reçus) risque d'échouer et de provoquer des mécontentements. En revanche, **une stratégie de mutualisation qui installerait des activités d'échelle communale à la Ravinière pour y faire venir d'autres gens** pourrait réussir si cela fait l'objet d'un véritable projet conduit sur la durée.

Commentaires (3)

- Si l'on revient aux profils présentés au début de cette synthèse les habitants de la Ravinière s'inscrivent un peu dans la même logique que les enracinés: ils veulent satisfaire leurs besoins sur le territoire de la commune. Au contraire les « usagers » , qui en général ont un territoire de vie discontinu entretiennent une relation beaucoup plus distante avec le territoire.
- La **stratégie de développement de la maison de quartier** pourrait être **d'offrir**, à coté de ce qui va convenir aux habitants **, des activités ou services qui n'exigent pas un fort engagement et peuvent rendre service aux « usagers » qui se trouvent à faible distance de la Ravinière**. Cela suppose que la maison de quartier soit suffisamment accessible de l'extérieur.

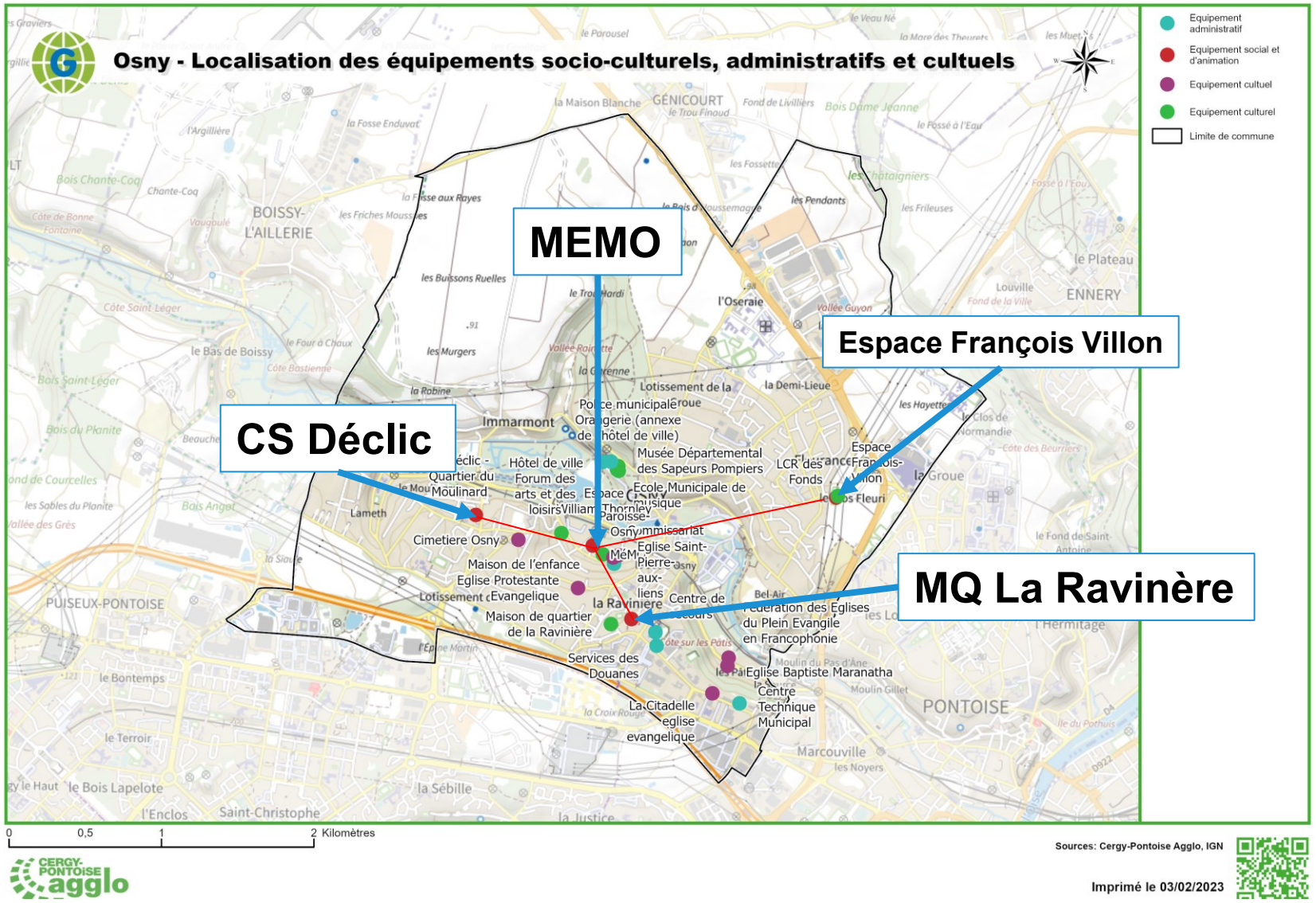
Micro-urbanisme ?

- On peut également lire les questions concernant la Ravinière en termes d'urbanisme. Il s'agit d'un quartier enclavé qui le restera toujours un peu – ce qui est peut être socialement nécessaire- mais qui pourrait l'être moins. . Il est très proche du centre ville.
- On pourrait imaginer **une solution qui permette de franchir la rue Jean Larosa** et d'accéder par une micro-voirie piétonne (qui existe peut être déjà) au centre ville. On créerait une circulation douce entre le centre et le nouvel équipement. Ce n'est pas une recette miracle mais cela peut permettre d'avancer.

Commentaires (4)

- **La conclusion la plus forte** : quel que soit le niveau de qualification qui lui sera demandé par les textes, la personne qui prendra la responsabilité du nouvel équipement devra être de haut niveau dans le domaine du travail social et capable de porter des projets qui puissent rendre la Ravinière attractive. Elle devra être extérieure au monde de la Ravinière même si elle fait intervenir des habitants (style « grand frère ») dans l'animation.
- En quelque sorte il faut donner un Podestat à la Ravinière.

Un réseau des équipements sociaux et d'animation à construire



Focus Groupes – Conclusions

- **En termes d'attentes de contenus et de services**, les focus groupes confirment l'ensemble des conclusions des entretiens et du diagnostic statistique. (Pour mémoire, des précisions sur les demandes de services explicitement formulées par les habitants : petite enfance (garderie, …), enfants (aide aux devoirs, activités sportives et culturelles, séjours et excursions, …) ; Adolescents (idem + participation formations diplômantes d'animation, permis de conduire, ...) ; jeunes adultes (formation diplômantes, aide à la recherche d'emploi/stage) ; adultes (écrivain public, aide aux démarches et dématérialisées) ; séniors (convivialité) ; Tous publics : accompagnement psychologique).
- **Les entretiens comme les focus group confirme le besoin de services dans le domaine du « care »,** qui dépasse le secteur des seuls services sociaux et de l'animation. Les acteurs institutionnels interrogés au cours des entretiens, et les habitants ou utilisateurs interrogés au cours des Focus groupes, ont différents types de formulations, néanmoins, leurs demandes se recoupent : ce que des acteurs institutionnels formuleront en termes de « demande d'espaces de convivialité », des habitants évoqueront le besoin de relation interpersonnelles.
- **En termes d'organisation dans le dispositif d'action sociale communal,** deux principes ressortent des focus groupes : le besoin d'un équipement d'animation sociale avec un faible degré de mutualisation des services vis-à-vis des autres structures, doté d'une gouvernance indépendante par rapport aux autres équipements d'animation sociale.
- **En termes de localisation de l'équipement**, le contexte urbanistique apporte des indices. La Ravinière est un quartier enclavé qui le restera toujours un peu – ce qui est peut être socialement nécessaire- mais qui pourrait l'être moins. Les attentes vis-à-vis d'un équipement de type maison de quartier sont d'avoir un espace avec une offre de proximité, localisé dans le quartier, qui réponde à un double enjeu d'ouverture interne et externe au quartier.

Premièrement, à l'échelle du quartier de la Ravinière, l'enjeu est de développer une fonction ou des services ou encore un espace qui permette d**'intégrer et d'attirer les résidents non utilisateurs de l'ex maison de quartier (hors résidents logement social).** Les modalités de cette fonction ou service ou espace restent à déterminer.

Deuxièmement, à l'échelle de la commune d'Osny, l'enjeu est d'ouvrir l'équipement à l'échelle de la commune pour tisser un lien entre La Ravinière et le centre-ville proche. On pourrait imaginer **une solution qui permette de franchir la rue Jean Larosa** et d'accéder par une micro-voirie piétonne (qui existe peut être déjà) au centre ville. On créerait une circulation douce entre le centre et le nouvel équipement

Sommaire

1) Diagnostic territorial Osny | Le Moulinard | La Ravinière | Osny Centre

2) Entretiens (octobre 2022 – février 2023)

3) Focus Groupes : méthodologie et principaux enseignements

4) Recommandations et *Scenarii* de repositionnement de la Maison de quartier La Ravinière

Annexes

Recommandations

GEOGRAPHIE – ESPACE

- Fort attachement au lieu et à la marque « la Ravinière », à tempérer en fonction des sous-ensembles du quartier (pavillonnaires/logement social/propriétaires) : améliorer la **signalétique (intégrer La Ravinière à la signalétique de la ville, plutôt que superposer une couche signalétique supplémentaire)**, voire la faire produire via un empowerment par les habitants/jeunes adultes (travail sur l'histoire du quartier), conserver le terme « maison » (maison des habitants ?) et supprimer « social »
- Conserver un lieu très différencié du Moulinard (quartiers très différents : données socio-économiques comparées et La Ravinière très hétérogène (cf. diagnostic)) dans la Ravinière ou proche de la Ravinière mais légèrement excentré (exigence de rayonnement de la CAF en cas d'agrément) vers Osny Centre (Exemple d'espaces d'opportunité foncière : l'Ecole maternelle de La Ravinière)
- Améliorer l'accessibilité par des interventions de micro-urbanisme vers les espaces de collaboration (gymnase, base de loisirs, piscine, patinoire, jardins partagés, Memo, etc.)
- Améliorer l'accessibilité par l'intégration de la future structure dans la signalétique de la ville (atelier de co-construction avec les habitants, mise en place d'une signalétique standardisée propre aux différents équipements sociaux et d'animation de la ville?)
- Nouveau bâtiment si excentré ou rénovation de l'ancien par les jeunes adultes (dispositif de chantier participatif)
- Espace François Villon en dehors de la centralité Ravinière-Osny centre : pas de substitution sinon très partielle

Recommandations

GOUVERNANCE

- Nécessité de professionnalisation
- Profil du nouveau directeur : compétence dans la gestion de projets
- Nécessité de nouveau personnel et maintien de quelques personnes issues du quartier qui inspirent confiance (jeunes adultes animateurs ?)
- Mutualisation vs coopérations : La Ravinière devient un lieu de convergence d'informations et de mise en relation

➢ Une mutualisation avec le Déclic semble difficile à part pour quelques services (écrivain public ? assistante sociale ? en temps partagé)
➢ Coopérations avec acteurs/sites voisins via conventions : collège la Bruyère (qui pratique déjà beaucoup), école, bailleur social (goûter de Noël, etc.), associations dont ALR, Emmaüs Habitat (événementiel : brocante solidaire, etc.), compétitions/événements inter quartiers, gymnase (à ouvrir le samedi ?), base de loisirs, piscine/patinoire de l'agglomération, Memo, services du CD 95 et de l'agglomération (emploi, assistance sociale), nouveau centre médical de la Ville d'Osny (addictions, etc.)

- Renforcement du bénévolat : parents, jeunes adultes, (service civique ? autres dispositifs ?)
- Appropriation progressive du nouveau lieu/service : jeunes adultes dans le chantier de rénovation, réouverture annoncée avant l'été et dispositif de substitution provisoire
- Nécessité d'un dispositif de gouvernance piloté par la mairie : rôle d'ensemblier entre structures dépendant d'elle et contribution à la gestion des conventions
- Réflexion nécessaire sur les dispositifs de communication et d'information : événementielle, actualisation des informations, régularité des post, réorganisation du site web, démarche proactive (activation commentaires, réponse, community manager), nouveaux supports (application, panneaux numériques, affiches régulièrement actualisées…)

Recommandations

CONTENU : Principes

- Réserver à chaque public (petite enfance, adolescents, jeunes adultes, parents/adultes, séniors), des espaces et/ou temporalités dédiées mais en assurant des échanges intergénérationnels
- Réunir les publics différents dans le quartier et avec Osny Centre : principe de mitoyenneté sociale par le sport et la culture. Question du rôle de l'école et du collège ?
- Affirmer une identité laïque sans compromission
- Sorties hors du site, en propre ou en coopération, événements en propre ou en coopération
- Heures d'ouverture : élargies à une permanence le samedi matin et ouvertures exceptionnelles le soir de façon encadrée (matchs, autres événements)
- Mise en place d'un dispositif de veille sociale
- Développement d'un budget participatif en propre (en alternance avec les autres quartiers) avec empowerment, conseil municipal nomade

Recommandations

CONTENU : Offre en propre

- Petite enfance : aire de jeux, aide scolaire
- Adolescents : aide aux devoirs (différent du CLAS), informatique, musique (permet d'ouvrir à Osny Centre ?)
- Jeunes adultes : informatique, aide au permis de conduire (financement contre TIG, sécurité événements, etc.), assistante sociale, rénovation et animation de La Ravinière, musique, Régie de quartier
- Adultes/parents : aide à la dématérialisation documents administratifs, assistante sociale, parentalité, alphabétisation, café avec les parents au cours des ballades citoyennes des élus, week-end familial une fois par an (projet de vacances), écrivain public, atelier cuisine pour les mamans (espace de liberté), garde d'enfants
- Séniors : convivialité, danse, musique, aide à la dématérialisation

➢ ***Missions du futur directeur*** : développement de l'offre de services sociaux de la structure, en coopération avec les autres structures de la ville d'Osny, dans une logique d'animation de la vie inter-quartiers, et d'animation « hors les murs ».

Recommandations

COMMUNICATION

« *Une communication efficace est la condition de l'usage de l'équipement et des services* »

- Développer une communication davantage interactive, portée par la nouvelle structure. La nouvelle structure devra se faire l'animatrice de sa communication auprès de ses usagers ainsi que d'usagers prospectifs, ainsi que le relai des initiatives portées par d'autres parties prenantes à l'échelle de la commune d'Osny).
- Un des objets de cette communication sera d'amener les usagers locaux à utiliser les autres équipements de la commune (notamment la Memo) dans le but de favoriser les initiatives inter-quartiers
- Cette communication portera attention aux points suivants : communication événementielle **systématique**, **sur toute la durée de vie de l'équipement** (actualisation des informations, régularité des post, …), création d'un **point d'ancrage unique** (Support de référence, pour tous les publics comme un site web dédié à la nouvelle structure), démarche proactive (activation commentaires, réponse, community manager, poste permanent ou renouvelé à la manière de stages ou de service civique, permettant d'intégrer des parties prenantes du quartier aux actions de communication?)

➢ ***Mission du futur directeur*** **:** mise en place de la communication et animation locale

Scenarii de repositionnement

STRUCTURE

- ***Scenario 1 :*** Centre social avec agrément CAF

(+) financements plus importants d'autant que nouveau champ d'intervention de la CAF (vie sociale, insertion, accès au logement), agrément quasi acquis

(--) 9 mois d'attente, recrutement directeur professionnel difficile, exigence de participation des habitants et périmètre élargi de rayonnement

- ***Scenario 2 :*** EVS avec agrément CAF moins contraignant :

(+) moindre délai d'attente, moindre professionnalisation du directeur,

(--) moindres financements compensés par conventions spécifiques avec la CAF

- ***Scenario 3 : (statu quo)*** : Maison de quartier :

(+) pas d'exigences

(--) moindres financements, symboliquement pas souhaitable

- ***Une solution intermédiaire semble possible*** : un EVS dans l'immédiat (redémarrage rapide) mais avec recrutement d'un directeur professionnel (même coût que CS) ayant pour mission de mettre en place la transformation à terme de l'EVS en CS, et conventions provisoires avec la CAF pour assurer certains contenus.

Question de la requalification du quartier en QPV : peu d'incidences sur les aides d'Etat (écrivain public, cours de français)

Recommandations

- Coûts-avantages : relève du choix politique
- Sans doute surcoût à court terme pour l'option EVS transformable par rapport à CS :
- Iso-coût directeur mais aides CAF au financement autres postes : avantage CS
- Iso-coût choix spatial
- Différentiel de coût sur contenus difficile à apprécier : dépend des choix d'actions et des conventions CAF
- Mais compensé par une plus grande flexibilité pour l'option EVS (contraintes CAF moindres : services, participation des habitants, rayonnement, durée de l'agrément)
- Question de la requalification du quartier en QPV

Proposition d’un processus de concertation par étapes

Restitutions		Objectif
1	Ville d’Osny	Validation
2	Associations et autres acteurs institutionnels	Restitution, Information, adhésion et mobilisation en fonction du degré d’implication des acteurs invités
3	Habitants	Information, adhésion, expression

Sommaire

1) Diagnostic territorial Osny | Le Moulinard | La Ravinière | Osny Centre

2) Entretiens (octobre 2022 – février 2023)

3) Focus Groupes : méthodologie et principaux enseignements

4) Recommandations : *Scenarii* de repositionnement de la Maison de quartier La Ravinière

Annexes

Annexes – 1. Principaux enseignements des benchmark

Benchmark réalisés :

International

- Suède

« Les politiques sociales et les compétences des collectivités locales en Suède », Lars Karlsson, Annuaire des Collectivités Locales, 2009
Rapport du « VOYAGE D'ÉTUDE DU CYCLE DE DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INET : Aperçu des CT en Suède», 2019
« 27 millions d'euros pour la rénovation de salles de réunion publiques", 8 juin 2020, Byggkoll (Service d'information du Service suédois de la construction)
Boverket (Autorité du logement nationale) « Décision relative aux subventions d'investissement pour les salles de réunion publiques 2021
Medborgarhus, Pages Wikipédia
Site web Ville de Göteborg Community center Brunnsbo
Site web Svenska Kyrkan (Eglise suédoise)
Boo's people House

France

- Rennes (CS Villejean-Ker Yann ; Maurepas)

Lettre d'information | ARCS | juin, 2013
La lettre d'information de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (édition spéciale 10 ans)
Rapport | ARCS | 2022
ARCS Projet associatif 2022
Rapports d'activité | ARCS/Centre sociaux rennais | 2021
Rapports d'activité des centres sociaux suivants : Maurepas, Villejean – Ker Yann

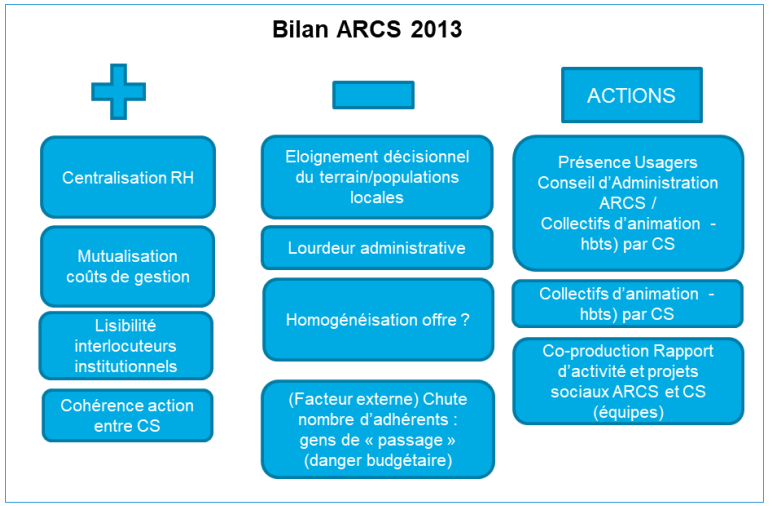
Premiers enseignements des benchmarks

Rennes

Centre social Maurepas

Centre social Villejean-Ker Yann

- Structure de gestion mutualisée Association Rennaise des Centres sociaux (voir bilan ci-contre)
- Localisation dans des centralités de Rennes (commerces, équipements sportifs, culturels, religieux, …)
- Colocalisation Espaces sociaux communs et cluster associatifs (Mission locale Yes We Ker…)



Source :La lettre d'information de l'Association Rennaise des Centres Sociaux, juin 2013

Suède

Boo's People House

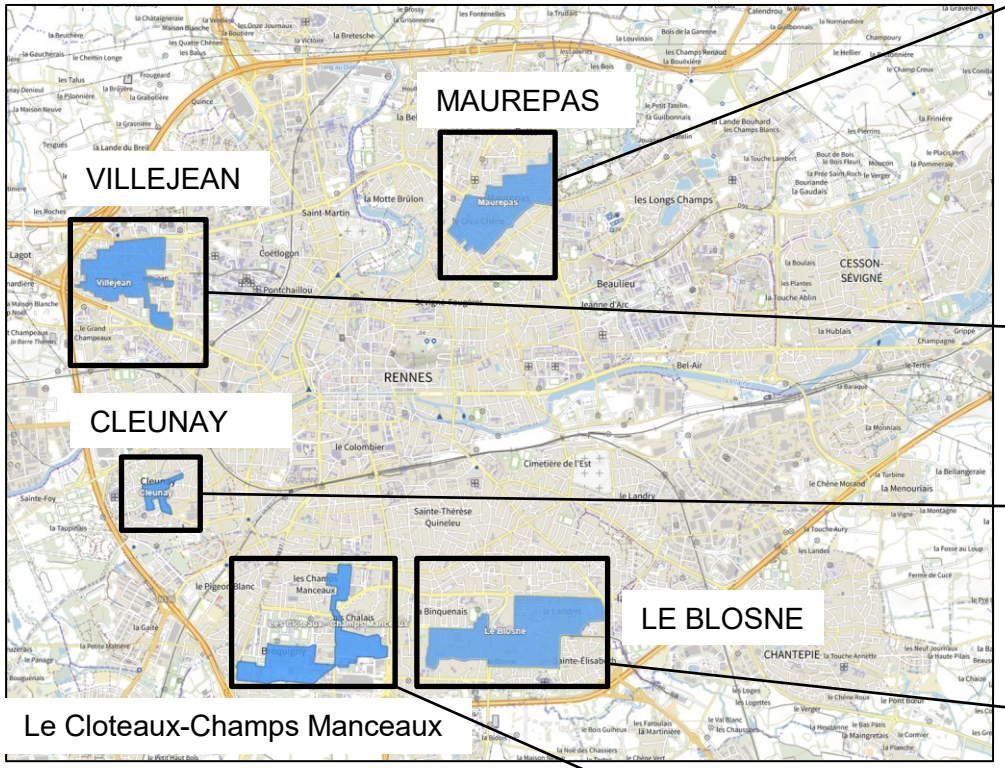
« Maison Civique » ou «medborgarhus »

- Pas d'équivalents aux Centres sociaux à la française
- Plusieurs dénominations :
- Maison civiques, maisons du peuple, Maison de la jeunesse, maisons de la culture, Centre communautaire …

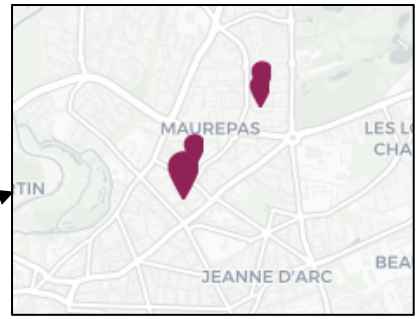
- Gestion associative
- Mode de financement à la carte : actionnarial ; mécénat d'entreprises; conventionnements municipalités (prestataire de services pour la communes – garderie, activités senior, …) ; subventions
- Mécénat du tissu d'entreprises locales central (financement événements, bénévoles…
- Offre à destination des seniors et événementiel pour tous les publics (offre adulte/enfants/jeunesse prise en charge par établissement scolaires)

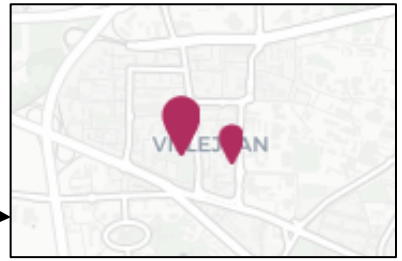
Rennes : 6 Centres sociaux multi-sites

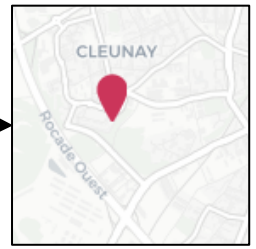
Quartier prioritaire (Politique de la Ville)

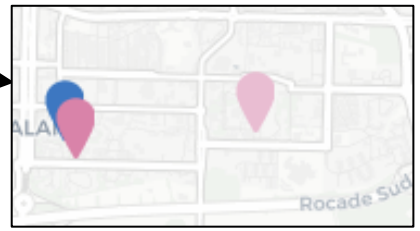


Source : Capture, SIG Politique de la Ville, Rennes, consulté novembre 2022



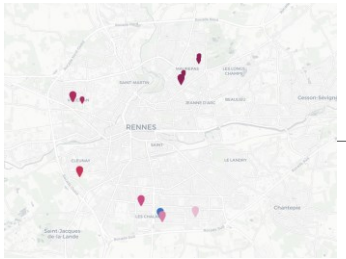








Halte Garderie des Longs Prés	**Maurepas**
Ludothèque Maurepas	
Village Numérique	
Halte Garderie du gros Chêne (ESC)	
CS Maurepas /ESC du Gros Chêne	
CS Villejean/ESC Jean Kennedy	**Villejean**
Pôle Enfance Villejean	
CS Cleunay	**Cleunay**
CS Ty-Blosne	**Le Blosne**
CS Carrefour 18	
Siège ARCS	
CS Champs Manceaux	**Le Cloteaux-Champs Manceaux**



Source : Capture, Association rennaise des Centres sociaux, Carte des centres sociaux, consulté novembre 2022

Rennes – Association rennaise des Centres sociaux

De la CAF à la gestion associative mutualisée

1990 — 9 CS gérés par la CAF

2001 — Audit CS Rennes (Cabinet « Passion ») :Fermeture 3 CS et renforcement 6 CS restants

2003 — Création ARCS

2004 — Transfert des compétences de gestion CS de la CAF à l'ARCS

2005-2012 — Les 6 CS accueillent 64 332 personnes /an (moy.)

2013 — 1er Bilan (10 ans)

Rôle : (Extraits articles 1 et 2 des Statuts de l'ARCS)

« soutien, l'accompagnement et le développement des projets des centres sociaux rennais, mis en œuvre dans le cadre du projet politique des centres sociaux défini par la Ville de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine »

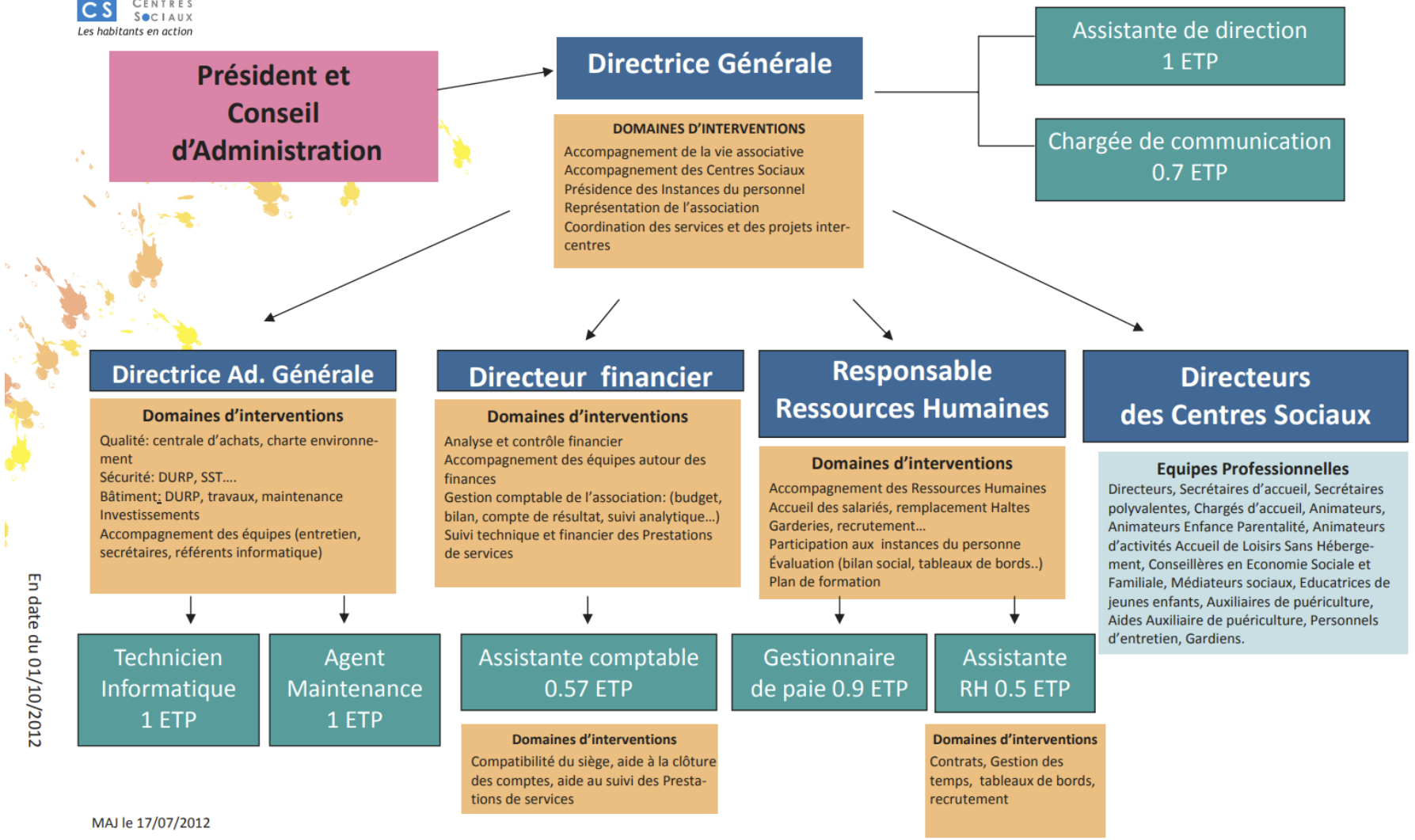
- *« contribue aux travaux engagés par les centres pour élaborer, évaluer leurs projets et les présenter à la Ville de Rennes et à la CAF ;*
- ***présente les projets des centres sociaux** pour l'agrément de la CAF*
- ***Etablit budget des centres**, en négocie les financements et accompagne leur réalisation*
- ***Assure la gestion des moyens humains et matériels** des centres et de la structure d'animation, de gestion et de coordination des centres sociaux ;*
- ***coordonne des actions communes**, mutualise les compétences, assure l'animation et la gestion de services communs qui facilitent la réalisation des projets des centres ;*
- *assure la promotion des centres sociaux et de leur action dans la ville. »*

Bilan ARCS 2013

+	−	ACTIONS
Centralisation RH	Eloignement décisionnel du terrain/populations locales	Présence Usagers Conseil d'Administration ARCS / Collectifs d'animation - hbts) par CS
Mutualisation coûts de gestion	Lourdeur administrative	Collectifs d'animation - hbts) par CS
Lisibilité interlocuteurs institutionnels	Homogénéisation offre ?	Co-production Rapport d'activité et projets sociaux ARCS et CS (équipes)
Cohérence action entre CS	(Facteur externe) Chute nombre d'adhérents : gens de « passage » (danger budgétaire)	

Source :La lettre d'information de l'Association Rennaise des Centres Sociaux, juin 2013

Organigramme à compter du 1er janvier 2011



Source :La lettre d'information de l'Association Rennaise des Centres Sociaux, juin 2013

Rennes – Association rennaise des Centres sociaux

Actions prioritaires en 2022

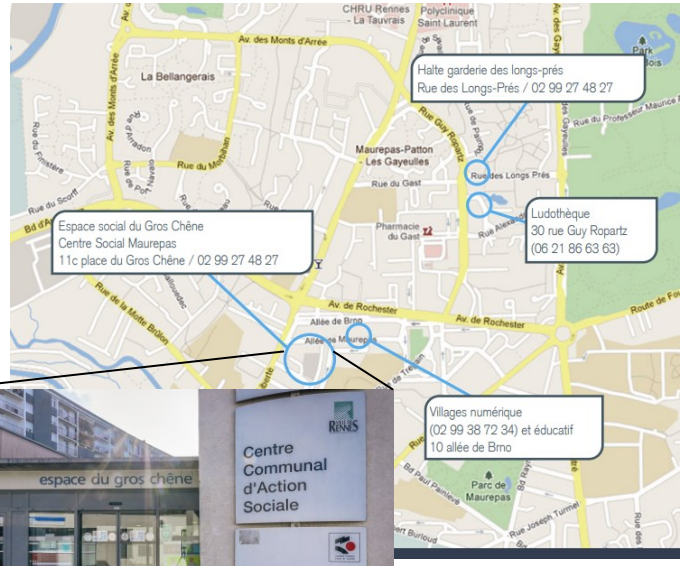
11 Axes Prioritaires	Actions concrètes
• Inclusion numérique	• Permanences informaticien·ne public·que hors et dans les murs • Écoute des besoins et accompagnements de projets d'habitant·e·s • Ateliers collectifs ou individuel par des bénévoles et/ou des professionnel·le·s (initiation, thématiques, réparation) • Activation de partenariats pour favoriser l'accès à du matériel à bas coût (Centre Communal d'Actions Sociales-CCAS et Envie 35), • Activation des partenariats pour compléter les actions des Centres Sociaux (ESC, maison des Ainés, La plume Agir, Fondation Orange…) • Orientation vers une médiation numérique (partenaire, lien avec les autres acteurs) • Espaces d'échanges et de débats • Formations de bénévoles et professionnel·le·s
• Aller-vers hors les murs	
• Illettrisme	• Espace « Ty-Magine » (centre social Ty-Blosne) (espace de lecture animé par des bénévoles à destination de a petite enfance) • Mise en place du groupe de parole « les maux dans les mots » (lieu de rencontre et de parole à destination des personnes ayant une problématique d'illettrisme, orientation vers des parcours d'apprentissage, de revalorisation) • Formation sur l'illettrisme (proposée aux bénévoles et professionnels des centres sociaux rennais ; intervention d'un orthophoniste)
• Urgences sociales	
• Participation des habitants – Citoyenneté	
• Laïcité	• Production d'un guide de réponses aux question du personnel des CS « En application de la prise de position, voici les réponses que l'ARCS apporte aux cas concrets et fictif » Thèmes : • usage des locaux du CS et les sorties culturelles • Habillement • pratiques religieuses et dénomination des fêtes • pratiques alimentaire • port de signes religieux ou idéologiques visibles chez les acteurs du centre social
• Développement Social Local	
• Education	
• Insertion sociale	
• Lutte contre les discriminations – Intégration	
• Médiation culturelle	

Source : ARCS Projet associatif, 2022

Rennes – Centre social Maurepas

Caractéristiques

- Co-localisation Espace Social Commun Gros Chêne*
- Cluster Mission associatives et action sociale (CCAS, CPAM, We Ker Insertion sociale et professionnelle 16-25 ans, Secours Populaire, Pôle associatif,…)
- Multi-sites (4), non itinérant et pas d'accueil des gens du voyage
- Localisation dans un QP (Maurepas)
- Équipements proximité (voir slide suivante)





Ressources humaines

20 salariés :

- 1 Directeur
- 3 Secrétaires
- 5 Animateurs
- 1 Médiateur social
- 1 Conseillère en Économie Sociale et Familiale
- 2 Educatrice de Jeunes Enfants :
- 3 Auxiliaire de puériculture
- 2 Aides auxiliaires de puériculture
- 2 Personnel d'entretien

Non salariés : (3 Administrateurs // 3 suppléants)

Mode de gestion

- Association Rennaise des Centres sociaux (gestion, budget, entretien, recrutements?, coordination, …)

Contenus

Types d'activités	Nombre de programmes/ actions
Accompagnement démarches administratives et numériques	5
Accompagnement scolarité	1
Accueil loisirs	2
Activités culinaires	2
Activités cuturelles	2
Activités self care	1
Activités travaux pratiques	2
Aide sociale - économie du ménage	1
Aide sociale - autre	4
Animation Lieu - Hors les murs	2
Connaissance | Solidarité du quartier	1
Evenement	7
Excursion (journée)	2
Inclusion numérique	3
Parentalité	1
Petite enfance	2
Séjour (vacances)	2
Total	**40**

Classification simplifiée d'après la typologie dans Analyse SENACS 2019 Centres sociaux et EVS Val d'Oise, 2020, (Données 2019)

Publics

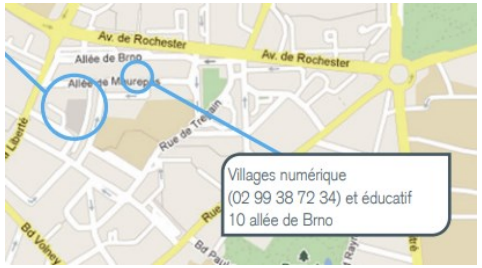
- Baisse du nb d'adhérents Effet covid : 702 (2019), 614 (2020)
- *Voir slide suivante*

Espace du gros Chêne



Villages Numériques

Pas d'image trouvée



Ludothèque







Halte-garderie Long-prés

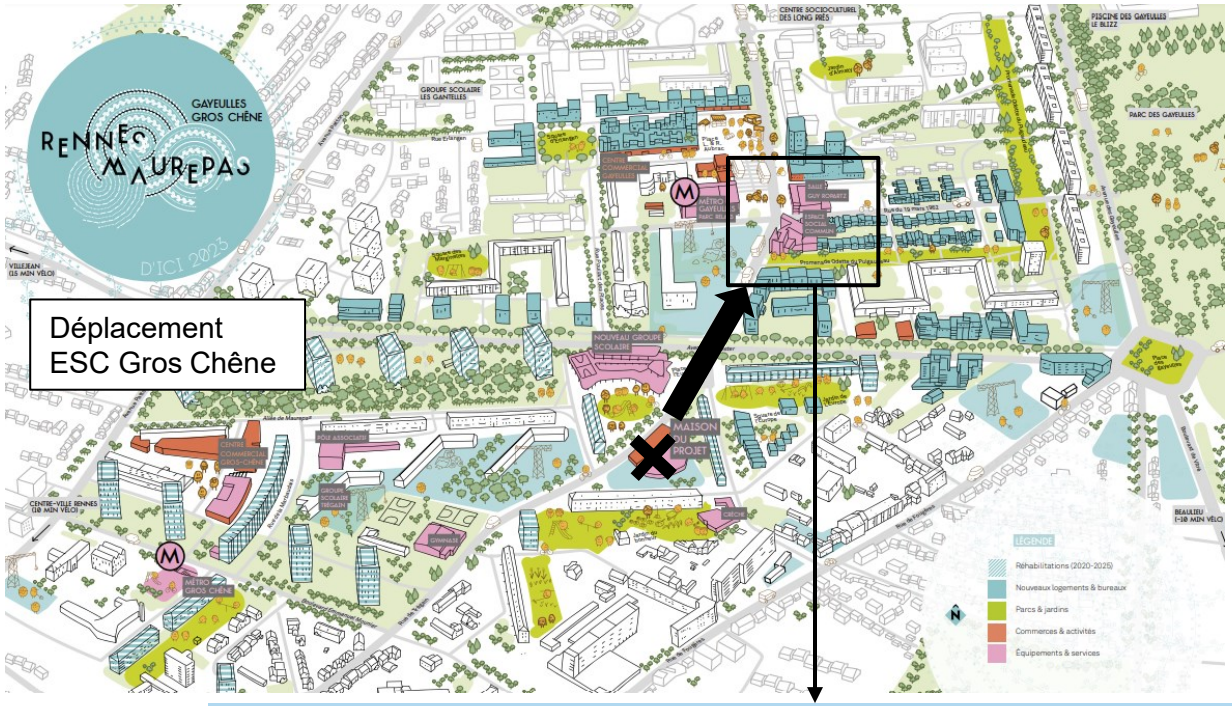






Sources : Centre Maurepas, Page Facebook, Site ARSC, Recherche Google Images;

Projet de réaménagement ZAC Maurepas



dont **l'Espace Commun du Gros Chêne** (prévu en 2022)





Sources : Site du projet urbain Rennes Maurepas Gayeulles Gros Chêne ; Plan du projet

Rennes – Centre social Maurepas – Equipements de proximité

ESC Gros Chêne – Centre social Maurepas

Caractéristiques

Equipements de proximité

Équipements à moins de 500m

- Ecoles primaires (3) (privées, publiques)
- Collège (1 Clotilde Vautier)
- Crèche (1 – municipale, Françoise Dolto)
- Lycée (1 – La Salle groupe Saint Jean)

- Eglise (1)

- Parc (1)
- Musée (1)
- Pharmacies (2, nord et centre)

- Métro (Station Gros Chêne)
- Bus (12 stations : Rue Tregain, Bd Volney, Av. général George S. Patton, …)
- Commerces, restaurants, bar, hypermarché (Aldi sur site)

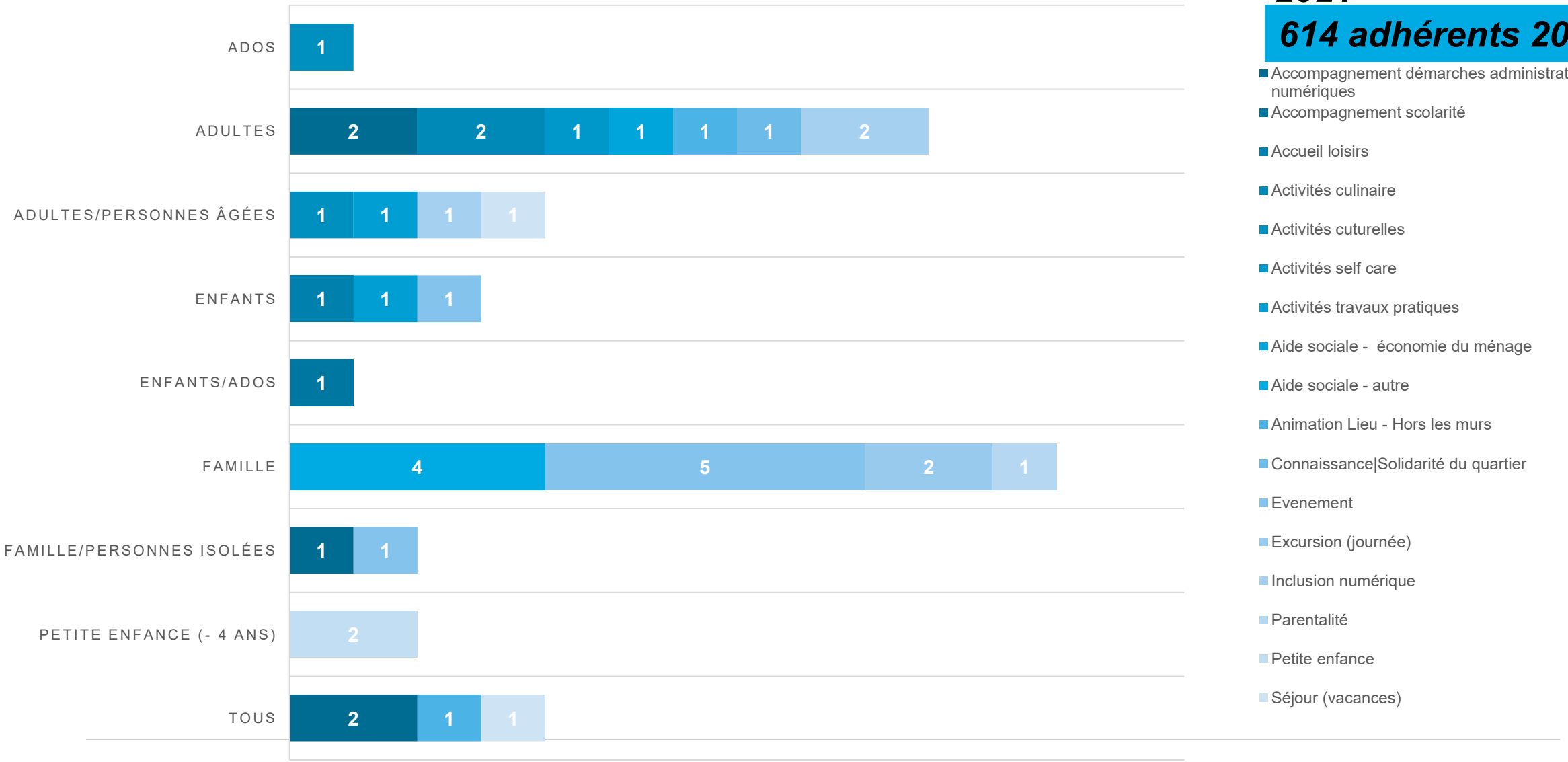


Rennes – Centre social Maurepas – Publics

7960 Accueils physiques en 2021

614 adhérents 2021

Nombre d'activités par type, et par âge des publics visé



Rennes – Centre social Villejean – Ker Yann

Caractéristiques

- Co-localisation Espace Social Commun Villejean*
- Co localisation Mission associatives et action sociale (CDAS, CCAS, We Ker Insertion sociale et professionnelle 16-25 ans)
- Multi-sites (2), non itinérant et pas d'accueil des gens du voyage
- Localisation dans un QP (Villejean)
- Équipements proximité (voir slide suivante)

Ressources humaines

22 salariés :
- 1 chargée d'accueil
- 3 secrétaires d'accueil
- 1 secrétaire
- 1 animatrice enfance famille
- 1 animateur enfance parentalité
- 4 auxiliaires puériculture
- 1 médiatrice sociale
- 1 directrice
- 2 - Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 2 animatrices
- 1 éducatrice animatrice de jeunes enfants
- 4 personnels d'entretien

Non Salariés : (3 Administrateurs // 2 suppléants)
+ 16 animateurs accueil de loisir
(4 délégués AG ARCS)

Mode de gestion

- Association Rennaise des Centres sociaux (gestion, budget, entretien, recrutements?, coordination, …)

Contenus

Types d'activités	Nombre de programmes/ actions
Accompagnement scolarité	2
Accueil loisirs	1
Activités culinaires	2
Activités culturelles	1
Activités self care	1
Activités sportives	3
Activités travaux pratiques	2
Aide sociale - économie du ménage	2
Aide sociale – logement	1
Animation Lieu (dans le CS)	1
Apprentissage du français	1
Connaissance | Solidarité du quartier	2
Evenement	5
Excursion (journée)	1
Parentalité	2
Séjour (vacances)	1
Total	**28**

Classification simplifiée d'après la typologie dans Analyse SENACS 2019 Centres sociaux et EVS Val d'Oise, 2020, (Données 2019)

Publics

Rennes – Centre social Villejean – Equipements de proximité

ESC Villejean – Centre social Ker Yann-Villejean

Caractéristiques

Equipements de proximité

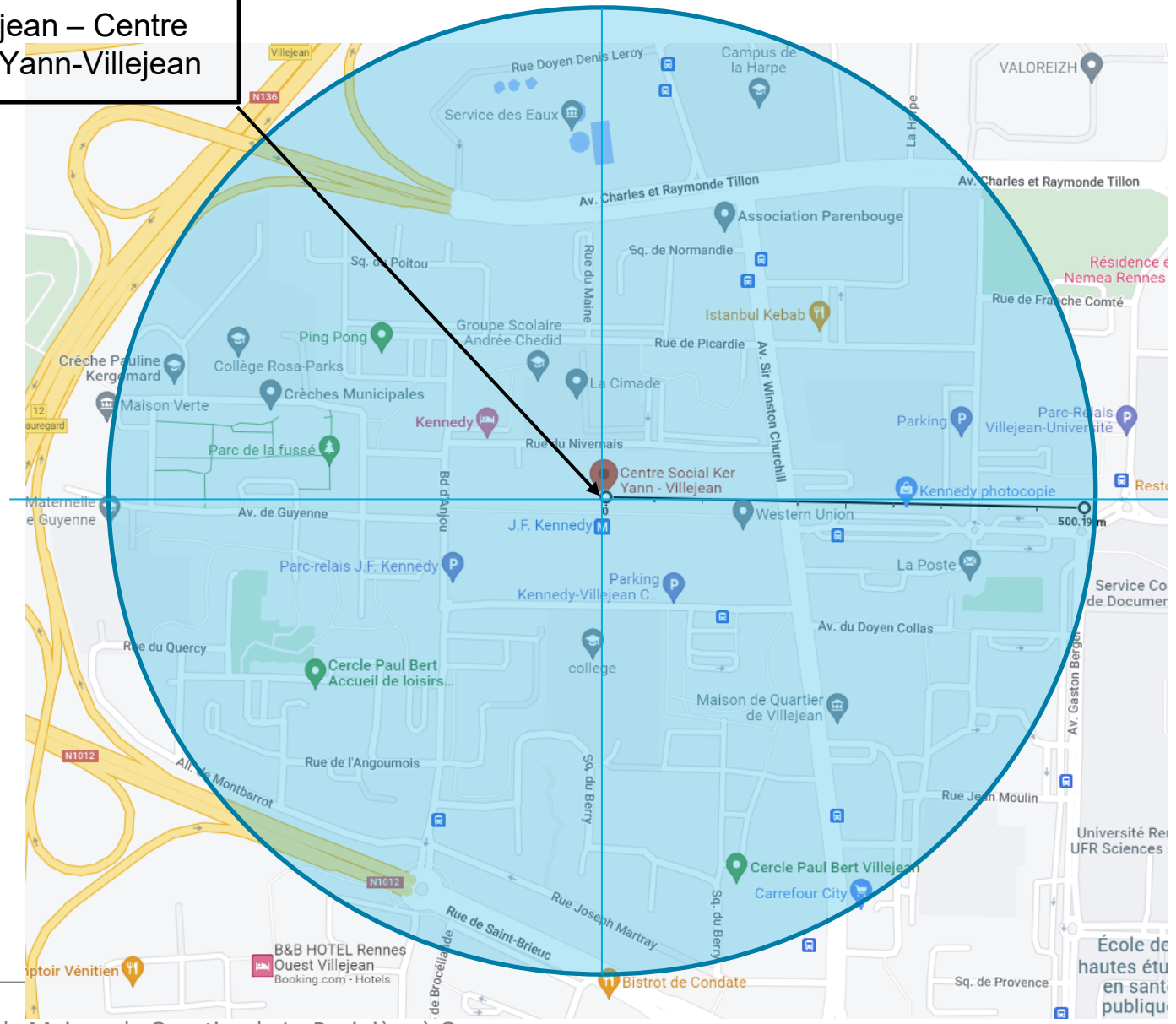
Équipements à moins de 500m

- Crèche (2)
- Maternelle (1)
- Ecole primaire & maternelles (2)
- Ecole primaire (en breton) (1)
- Collège (2)

(hors périmètre : Université de Rennes)

- Complexe sportif (3 - Gymnase, Cercle Paul Bert, Complexe sportif du Berry, Gymnase Andrée Chedid)
- Parc (1)
- Pharmacies (2, Centre et sud)

- Métro (Station J.F. Kennedy)
- Bus (5 stations)
- Quelques commerces, restaurants,



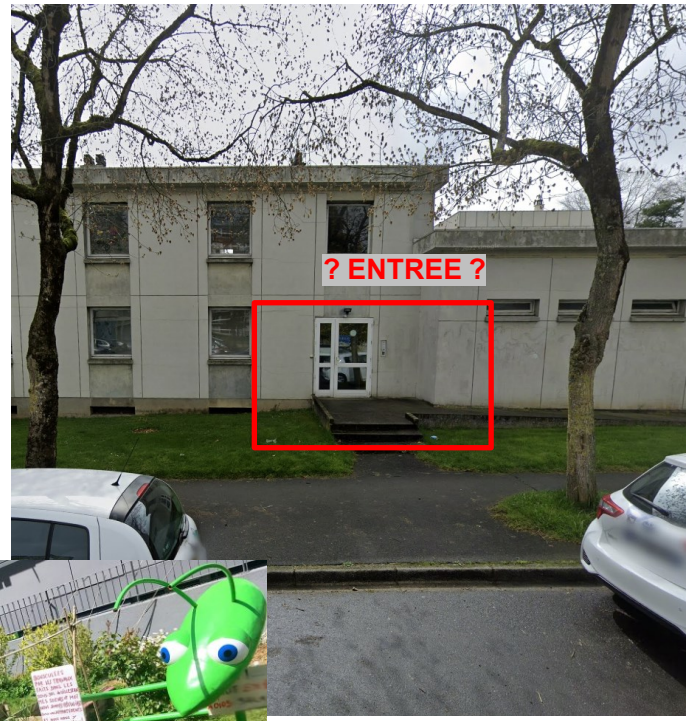
Centre social Villejean Ker Yann





Pôle Enfance CS Villejean

9 Rue du Doyen Collas (Aucune indication/signalisation)



LAEP CS Villejean-Ker Yann



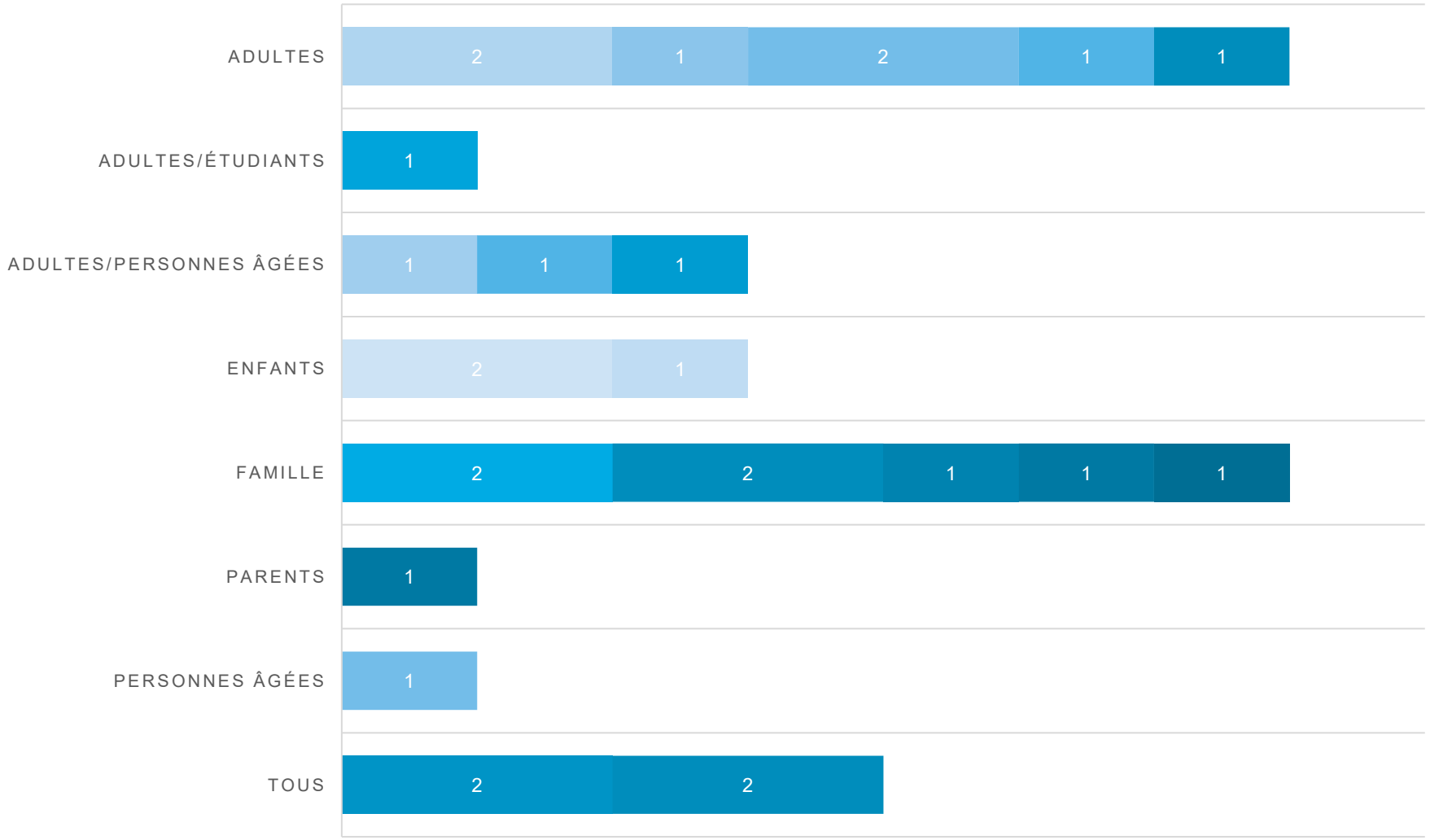


Jardin participatif (entretenu par des bénévoles)
16 Rue du Doyen Collas ?

Sources : Google Streetview, Recherche Google Image, Pages facebook

Rennes – Centre social Villejean-Ker Yann – Publics

Nombre d'activités par type, et par âge des publics visé



4537 Accueils physiques en 2021

XX adhérents 2021

- Accompagnement scolarité
- Accueil loisirs
- Activités culinaire
- Activités cuturelles
- Activités self care
- Activités sportives
- Activités travaux pratiques
- Aide sociale - économie du ménage
- Animation Lieu (dans le CS)
- Apprentissage du français
- Connaissance|Solidarité du quartier
- Evenement
- Excursion (journée)
- Parentalité
- Séjour (vacances)

Suède – La compétence action sociale est communale

Loi sur les services sociaux 1992

Répartition de la compétence action sociale entre collectivités territoriales

- Sécurité sociale (Etat)
- Santé : Conseils de région/comté
- Autres politiques sociales : Communes

(Loi cadre sur les services sociaux, 1992)

« la commune détient la responsabilité finale de l'assistance et de l'aide à ceux qui en ont besoin et résident sur son territoire »

(Lois sur les services sociaux citée dans « Les politiques sociales et les compétences des collectivités locales en Suède », Lars Karlsson, Annuaire des Collectivités Locales, 2009)

Compétences des communes

- **Tâches régulées** : **<u>services sociaux,</u>** éducation, services aux personnes âgées, services aux personnes handicapées, planification physique de construction, taches environnementales, services de secours

- **Tâches libres** : logement, énergie, services industriels et commerciaux, activités culturelles

a. Principaux services sociaux communaux :

- Services aux personnes âgées
- Services au personnes handicapées
- Programmes sociaux à destination des familles et des individus

b. Financement des services communaux :

- 65% des ressources des communes suédoises proviennent de la fiscalité
- Taux d'imposition moyen par foyer fiscal 32% (dont 21% pour la commune)
- Les services sociaux locaux sont financés quasiment exclusivement par l'impôt communal sur le revenu

Source : « Les politiques sociales et les compétences des collectivités locales en Suède », Lars Karlsson,Annuaire des Collectivités Locales, 2009
Note DG TRESOR « Le financement des collectivités locales en Suède », 17 juin 2022
Rapport du « VOYAGE D'ÉTUDE DU CYCLE DE DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INET : Aperçy des CT en Suède», 2019

Suède – Compétences de la commune

Aide sociale, service à la famille et à l'enfance

Aide sociale communale

= Allocation sociale

- Conçue comme une intervention ponctuelle pour de courtes durées
- Le but de la politique sociale est l'autonomie de l'individu ; la commune met en place des méthodes pour faciliter le « sevrage » de l'aide sociale
- Bureau communal de l'aide sociale : service de la commune qui détermine le montant de l'allocation à verser à l'individu ou la famille bénéficiaire. Ce montant est réévalué mensuellement. Le montant est partiellement déterminé par des règles nationales (seuils minimaux prix de l'énergie, prix de l'alimentation, …) pour partie à l'initiative de la commune (forte disparité territoriale)
- L'individu ou le bénéficiaire peut contester la décision du Bureau communal de l'aide sociale par recours au Tribunal administratif, lequel peut décider de revoir le niveau d'aide

Autres acteurs historiquement importants

Svenska kyrkan Eglise suédoise

Services à la famille

- La commune doit mettre à disposition des usagers une prestation de conseils familiaux (délivrés par la commune ou autres organismes de conseil aux familles, publics ou privés, for profit ou not for profit, EPL …)
- Prestation payante (niveau fixé par la commune)

Services à l'enfance

- La commune détient la compétence éducation primaire et secondaire (Loi sur l'école ; Loi sur les collectivités territoriales 1991)
- « Barnomsorg » : Accès à des services de garde d'enfant, (1-12 ans) afin de permettre aux parents de travailler/étudier (centre de préscolarisation,…), délivrés par la commune ou par des associations, entreprises privées/publiques, EPL, …
- Activités et modalités encadrées par la Loi sur l'éducation (national)
- Financé par impôts locaux (la contribution est déterminée par la commune, en fonction du % revenu des parent)

Suède – Les « maison civiques », et les centres communautaires, …

Pas de structure équivalente, holiste/généraliste comme les CS ou EVS

1. Historiquement, la structure la plus proche et la plus répandue est la « Maison Civique » ou « medborgarhus »

- Activités : **loisirs**, **culture**, **éducation**, (souvent : bibliothèque – obligation communale, bains thermaux, …)
- Historiquement, ce sont des salles de réunions générales qui se muent graduellement en espaces publics culturel et loisir d'accueil d'activité, en particulier des jeunes pour construire une offre de loisirs/participation citoyenne périurbaine
- Construite/gérée/opérée par la municipalité (directe ou en régie : association, opérateur privé, …)
- Autorité du logement nationale (« Boverket ») : Subventions aux activités de jeunes gérées et subvention rénovation des maison civiques

Exemple 1 : **Medborgarhuset,** Stockholm (1939) (bibliothèque, bains gymnase), rénovée en 2016

Exemple 2 : **Alviks medborgarhus**, (1941) (salles de réunion, salle de bal, …) ; activités culturelles, événements, cafés ; opéré par Le Conseil d'association d'Alviks Kulturhus, soutenue par ville de Stockholm, propriété de la ville de Stockholm

Exemple 3 : **Medborgarhuset Trappan**, (1956), rénové en 2016 (théâtre, musique, bibliothèque, conférences, programmes pour enfants, expositions, cours et restauration), qui gère également une scène théâtrale permanente (scène satellite Kulturhuset Stadsteatern Vällingby)

2. Autre structure : Centre communautaire / centre culturel / maison du peuple /maison de jeunes …

Exemple : Boo's People's House

Source : Wikipedia article : «medborgarhus »
Article « 27 miljoner till upprustning av allmänna samlingslokaler", 8 juin 2020, Byggkoll
(Service d'information du Service suédois de la construction)

Boo’s People House

Gestionnaire :

- Boo Folkets Hus (Boo’s people’house) : ASBL
- Localisée dans la grande banlieue Est de Stockholm

Financement

- Participation de sponsors aux événements (association loacles, amicales , entreprises productrice d’énergie locale, banque locale, municipalité …)
- Location salles (source de revenus)
- Dons de particuliers, entreprises

Modèle actionnarial :

- « Les particuliers, les associations et les entreprises peuvent demander à devenir actionnaires de l'association Boo Folkets Hus »
- (Coût unitaire: 100 SEK)

Services

- Organisation festival local annuel (foire des talents locaux, parc d’attraction, restauration, …) avec le soutien de sponsors
- Cours de danse et de théâtre
- Concert de jazz (association résidente)
- Activité sportives (associations)
- Événements (Fête de Noel, projection de films…)
- Point de rencontre seniors au belvédère (La vieille danse de Lilian ; Les Jazzieurs ; Corbeille ; Danse du pouvoir ; JazzåBoo ; Photoclub ; Clubs de lecture ; Ensemble - La bonne conversation ; ping pong ; Chanter en chœur, …)

Public visé

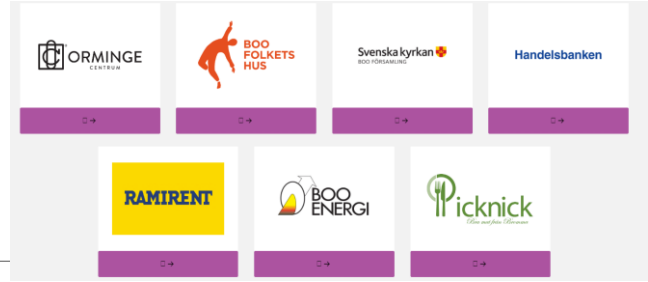
- Activités : principalement les seniors et les enfants
- Evènement ouverts à tous les publics (événements, projections etc)

Source : Sote web du boo Folkets Hus

Maison rénovée après incendie en 2021 (2022)



Sponsor Orlingue festival



Jour des inscription aux Belvédère



Suède – Pas d'équivalents aux centres sociaux en Suède

Pas de besoin de centres sociaux à destination des population locales ?

Par exemple, les services éducatifs dispensés par les centres sociaux en France, sont dispensés en dehors des « maison civiques » et centres communautaires
Les centres culturels (et autres appellations) servent aux loisirs et à l'intégration sociale

Stockholms stad

Exemple : Services dispensés par mairie de Stockholm au titre de la compétence Education (site de la mairie de Stockholm)

Publics	Type d'activités
Adultes	Cours du soir : Education primaire/secondaire et cours de langue Qui ? Municipalité
Adultes/Jeune adultes	Formation professionnelle / formation avancée et complémentaire Qui ? Municipalité et prestataires privés/publics
Adultes	Aide aux démarches administratives/ conseil économie du ménage/inclusion numérique Bureau des services sociaux municipaux des districts ou de la municipalité
Petite enfance	Halte garderie, crèche ou services de garderie dans une famille Qui ? municipalité : assurer une place dans une garderie publique ou privée, pour tous les enfants de 1-5 ans ; minima de 3h /jour pour les 4-5 ans, même si parents sont à la maison)
Pour les moins de 13 ans	Activités parascolaires dans les centres récréatifs (avec personnel formé) à destination des enfants 6-9 ans et 10-12 ans Qui ? Municipalité ou prestataires publics/privés
Tous	Activités sportives/culturelles/TP Qui ? ONG à visée sociale ou d'intégration, Association cultuelle, Eglise, Ecoles, … (peuvent avoir lieu dans les « Maisons civiques »)

Source : Municipalité de Stockholm, consulté novembre 2022, https://international.stockholm.se/governance/education/